

COLLECTION DES RAPPORTS

ACTION SOCIALE POUR LA RÉINSERTION SOCIALE DES JEUNES (A.P.RE.S JEUNES)

Dispositif expérimental d'insertion des jeunes sous main de justice
Association «Entrepreneurs et Développement», Douai

Audrey CAPRON
Léopold GILLES
Pauline JAUNEAU





INTRODUCTION

Cette évaluation a été financée par le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse dans le cadre de l'appel à projets n°1 lancé en 2009 par le Ministère chargé de la jeunesse.

Le fonds d'expérimentation est destiné à favoriser la réussite scolaire des élèves et améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de moins de vingt-cinq ans. Il a pour ambition de tester de nouvelles politiques de jeunesse grâce à la méthodologie de l'expérimentation sociale. A cette fin, il impulse et soutient des initiatives innovantes, sur différents territoires et selon des modalités variables et rigoureusement évaluées. Les conclusions des évaluations externes guideront les réflexions nationales et locales sur de possibles généralisations ou extensions de dispositifs à d'autres territoires.

Les résultats de cette étude n'engagent que leurs auteurs, et ne sauraient en aucun cas engager le Ministère.

Ministère de l'éducation nationale de la jeunesse et de la vie associative
Secrétariat d'État chargé de la jeunesse et de la vie associative
Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative

Mission d'animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95, avenue de France 75 650 Paris Cedex 13
Téléphone : 01 40 45 93 22
<http://www.experimentationsociale.fr>

Pour plus d'informations sur le déroulement du projet, vous pouvez consulter sur le site www.experimentationsociale.fr la note de restitution finale soumise au FEJ par le porteur de projet.



A.P.RE.S Jeunes

L'association « Entrepreneurs et Développements » de Douai

Jocelyne Kuczera, responsable du pôle Insertion par l'économie

Structure porteuse de l'évaluation

Audrey CAPRON, Pauline JAUNEAU, chargées d'études du département Evaluation des Politiques Sociales du CREDOC

Léopold GILLES, directeur du département « Evaluation des Politiques Sociales du CREDOC

Durée d'expérimentation : 3 ans

Date de remise du rapport d'évaluation : juin 2012



RÉSUMÉ

L'expérimentation « **A.P.RE.S Jeunes** » est un renforcement, à destination des jeunes, du programme préexistant « **A.P.RE.S** », Action Pour la REinsertion Sociale et professionnelle des personnes placées sous main de justice, porté par l'association « Entrepreneurs et Développements » dans le Douaisis. Le dispositif vise le retour à l'emploi des jeunes sous main de justice grâce à un accompagnement global et personnalisé. Après 3 semaines de formation générale avec l'association, les jeunes réalisent un stage de 4 semaines en entreprise et sont ensuite suivis pendant 6 mois. Le projet vise également le développement de liens partenariaux entre l'association, la mission locale, les services judiciaires et les acteurs économiques.

L'évaluation de l'expérimentation, menée par le CREDOC, s'est appuyée sur une méthodologie mixte (entretiens qualitatifs et données quantitatives d'enquête et de tableaux de bord). L'abandon de l'échantillon témoin en raison de la faiblesse des effectifs de jeunes éligibles a rendu impossible l'étude de l'impact propre du dispositif. L'évaluation a toutefois permis de tirer un certain nombre d'enseignements.

Malgré un taux d'abandon important (40%) et un taux de sorties positives inférieur à 20%, le ressenti des jeunes et des partenaires à l'issue du projet est globalement positif. La réalisation d'un stage en entreprise est fortement valorisée par les partenaires du dispositif et par les bénéficiaires. Ces stages ainsi que la phase de formation sont adaptés aux problématiques des jeunes et leur ont permis une première expérience d'emploi et l'acquisition de compétences qui améliorent leur employabilité. Ils augmentent leur autonomie et leur confiance en eux. L'accompagnement a permis de les rassurer et de résoudre certains problèmes pratiques et financiers.

Le suivi post-parcours est un motif d'assouplissement de l'aménagement de peine, mais, selon les partenaires, ce suivi ne constitue pas pour autant un levier en faveur des aménagements de peine s'il n'y a pas en amont, en cours de détention, une phase de consolidation des projets qui permette aussi d'évaluer les motivations des jeunes à la sortie.

Pour les besoins de l'expérimentation, un plus grand nombre de jeunes ont été candidats à l'aménagement de peine ce qui a pu indirectement écarter de cette solution d'autres détenus. Un grand nombre de jeunes en ont bénéficié et cela a conduit à une forte concentration de jeunes en quartier de semi-liberté. Des problèmes disciplinaires s'y sont produits et sont attribués par les acteurs à la perte de mixité en terme d'âge. LE CREDOC les attribue plutôt à l'absence de suivi à l'intérieur de la maison d'arrêt.

Le programme a par ailleurs permis de renforcer les partenariats préexistants et d'en développer de nouveaux avec les acteurs économiques locaux (employeurs rassurés et satisfaits des candidatures proposées), la mission locale du Douaisis, et entre cette dernière et le SPIP.

L'implication des professionnels de l'association « Entrepreneurs et Développements » est apparue comme essentielle à la mise en œuvre du programme. Dès lors que les acteurs habituellement impliqués dans la prise en charge des jeunes sous main de justice (mission locale, JAP et SPIP) sont associés au projet et que les formateurs sont impliqués et disponibles, les effets observés dans cette expérimentation ont toutes les chances de se produire si le dispositif est répliqué sur d'autres territoires. En cas d'essaimage du dispositif, il conviendra de s'assurer que le porteur de projet dispose d'un réseau d'entreprises partenaires suffisamment important, ou sera en capacité d'en développer un pour offrir la possibilité d'un stage à chaque bénéficiaire. La couverture du territoire concerné par un réseau de transports en commun conditionnera également en partie les effets de l'expérimentation.



NOTE DE SYNTHÈSE

L'association « Entrepreneurs et Développements », présente sur le territoire du Douaisis depuis 2005, a été créée pour mener des actions collectives ou individuelles dans le domaine de l'emploi auprès de publics rencontrant des difficultés d'insertion (allocataires du RSA, détenus en maison d'arrêt, jeunes de moins de 26 ans, jeunes diplômés issus des quartiers sensibles, jeunes scolarisés, travailleurs handicapés). Ses actions sont portées en lien étroit avec les institutions locales et régionales, ainsi qu'avec les acteurs économiques locaux.

Devant le constat des difficultés d'insertion spécifiques aux personnes placées sous main de justice et face à l'accroissement de la population carcérale de la maison d'arrêt de Douai, l'association a développé en 2007 le programme « **A.P.RE.S** », Action Pour la REinsertion Sociale et professionnelle des personnes placées sous main de justice, programme qui vise également à prévenir la récidive.

En 2009, l'association « Entrepreneurs et Développements » a saisi l'opportunité de l'appel à projets n°1 du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse pour expérimenter ce programme auprès des jeunes sous main de justice. Le nouveau dispositif, intitulé « **A.P.RE.S Jeunes** » s'adresse donc à un public plus restreint et comprend des actions ciblées sur les jeunes.

L'originalité du projet réside dans le **ciblage exclusif des jeunes sous main de justice** qui rencontrent des difficultés d'insertion professionnelle spécifiques en plus des difficultés générales que connaissent les jeunes sur le marché du travail.

Les objectifs de l'expérimentation « A.P.RE.S Jeunes »

L'apport du programme est de proposer un **accompagnement professionnel global** ; le jeune est suivi à chaque étape de son parcours, de l'aménagement de peine jusqu'à la levée d'écrou.

Il a pour particularité de se dérouler intégralement **à l'extérieur de la maison d'arrêt**, ce qui permet d'éviter les « sorties sèches » et donc en théorie de prévenir la récidive.

Le dispositif vise d'une part le retour à l'emploi en préparant les jeunes via une phase de formation théorique, un stage en entreprise, une phase d'accompagnement et un suivi post-parcours. L'association s'appuie sur quatre formateurs salariés et deux bénévoles qui animent les ateliers et accompagnent les jeunes pendant le programme.

- **La phase de formation théorique** se déroule pendant 3 semaines dans les locaux de l'association « Entrepreneurs et Développements ». Elle mêle des ateliers collectifs, semi-collectifs et individuels et a pour finalité la découverte de soi et du contexte économique local, la définition d'un projet professionnel et la préparation à l'intégration en entreprise.

- **La phase pratique se déroule en entreprise** pendant 4 semaines et doit permettre de valider le projet professionnel du stagiaire, ses acquis professionnels ainsi que son comportement en entreprise. Les formateurs de l'association réalisent un suivi hebdomadaire par téléphone avec le responsable en entreprise. De plus, un bilan est dressé à la fin du stage par le formateur et le responsable de l'établissement d'accueil en présence du stagiaire. Si le bilan est positif et que le stagiaire souhaite poursuivre dans cette voie, le formateur tente de négocier un contrat de travail au sein de l'entreprise d'accueil.
- **La phase d'accompagnement** constitue un soutien supplémentaire pour les bénéficiaires qui n'ont pas de piste sérieuse d'embauche à l'issue du stage. Cette étape se déroule pendant une semaine au sein des locaux de l'association. Elle permet aux jeunes de démarcher les entreprises par candidature spontanée, de répondre à des annonces en s'appuyant sur leur expérience professionnelle récente ou de préparer une entrée en formation qualifiante. Ils sont alors encadrés par l'équipe professionnelle et les bénévoles de l'association.
- **Le suivi post-parcours** : à l'issue de ces phases, tous les stagiaires, qu'ils aient trouvé ou non une formation ou un emploi, bénéficient d'un suivi mensuel dispensé par l'association pendant 6 mois, s'ils en font la demande. Les autres sont suivis chaque mois par téléphone.

L'aspect novateur du programme réside dans le **stage en entreprise**, étape de mise en pratique qui n'est proposée par aucun autre dispositif sur le territoire. Or c'est une étape essentielle pour la validation d'un projet professionnel et l'acquisition de compétences.

L'expérimentation vise également le développement de liens partenariaux avec :

- **la mission locale du Douaisis** pour la sélection des jeunes en maison d'arrêt et leur accompagnement tout au long du dispositif ;
- **le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP)**, avec qui l'association entretenait déjà des liens dans le cadre du dispositif « A.P.RE.S » préexistant ;
- **le monde judiciaire et notamment les Juges d'Application des Peines (JAP)** pour les aménagements de peine des jeunes ;
- **les acteurs économiques locaux** afin de permettre aux jeunes de réaliser leur stage ou d'accéder à un emploi.

Ce dernier point constitue une avancée majeure du programme dans la mesure où le manque d'implication des employeurs constituait l'une des principales difficultés rencontrées par la mission locale dans le cadre de l'accompagnement de droit commun des jeunes sous main de justice.

La mission locale est par ailleurs l'interlocuteur incontournable de l'association dans le cadre d'un partenariat qui s'est fortement renforcé.

L'évaluation

Point fort : une méthodologie mixte et robuste

L'évaluation de l'expérimentation, menée par le CREDOC, s'appuie sur une méthodologie mixte mêlant deux approches mises en regard dans l'analyse : une approche qualitative auprès des porteurs de projet, des partenaires et des groupes de jeunes bénéficiaires et une approche quantitative auprès des jeunes bénéficiaires sélectionnés pour l'évaluation.

- Interrogation à deux reprises des bénéficiaires (entrée, sortie du programme), par questionnaire, afin de réaliser une analyse quantitative des parcours.
- Entretiens qualitatifs collectifs auprès de huit groupes de bénéficiaires, réalisés à l'issue de la phase théorique.
- Suivi du tableau de bord des données issues des comptes rendus que l'association produit à la fin du suivi de chaque groupe.
- Entretiens qualitatifs individuels par téléphone auprès de bénéficiaires contactés à l'issue du dispositif « A.P.RE.S Jeunes » afin de remplacer la troisième interrogation quantitative supprimée au vu du faible nombre de répondants à la deuxième vague d'enquête.
- Entretiens qualitatifs auprès des acteurs et partenaires de l'expérimentation : 3 phases d'interrogation (conditions de mise en œuvre et attentes ; montée en charge ; bilan)

Point faible : l'abandon du groupe témoin par manque d'effectif

Le principal point faible de l'évaluation est l'abandon d'un échantillon de jeunes témoins en raison d'un trop faible nombre de jeunes éligibles au programme. L'étude de l'impact du dispositif sur les jeunes bénéficiaires par comparaison avec le parcours des jeunes témoins est par conséquent impossible. Néanmoins, l'analyse des entretiens qualitatifs permet de mettre en avant les bonnes pratiques du programme « A.P.RE.S Jeunes », notamment par comparaison avec le programme préexistant bien connu des acteurs interrogés.

Le public de l'expérimentation

Le faible nombre de jeunes éligibles au programme a conduit à élargir le public ciblé aux jeunes du milieu ouvert en sursis avec mise à l'épreuve.

Etaient finalement éligibles au dispositif les personnes sous main de justice âgées de 18 à 25 ans révolus détenues à la maison d'arrêt de Douai (milieu fermé) ou en sursis avec mise à l'épreuve (milieu ouvert) et présentant les caractéristiques suivantes :

- un reliquat de peine compris entre 2 et 6 mois ;
- sans affaire en instance de jugement ;
- pour les personnes en milieu fermé, être éligible à un aménagement de peine ;
- manifester une motivation pour intégrer un dispositif d'insertion professionnelle renforcé.

L'expérimentation a finalement concerné 92 jeunes et l'évaluation a porté sur les 73 premiers jeunes entrés entre janvier 2010 et juin 2011.

Les caractéristiques des bénéficiaires

La maison d'arrêt de Douai étant exclusivement masculine, l'expérimentation ne s'adresse en pratique qu'à des jeunes hommes. Sur les 92 jeunes suivis, 43 viennent du milieu fermé et 49 du milieu ouvert. Ils sont âgés de 22,5 ans en moyenne à leur entrée dans l'expérimentation.

L'analyse des données et les entretiens réalisés avec les porteurs de projets et leurs partenaires ont permis de mettre en évidence les problématiques le plus souvent rencontrées par les jeunes bénéficiaires :

- **très faible niveau de qualification.**
- **absence de projet professionnel réaliste** qui nécessite souvent d'être retravaillé.
- **manque de repères et de connaissance des normes sociales** : les bénéficiaires n'ont pour la plupart pas connaissance du comportement à adopter en entreprise (ponctualité, politesse...).
- **ruptures familiales et** contextes familiaux défaillants (un seul parent, foyer d'accueil, pas de visite de la famille pendant la détention).
- **conduites addictives** dans quelques cas.
- **fragilité psychologique importante** : plusieurs jeunes souffrent de difficultés psychologiques qui nécessitent parfois un accompagnement spécifique complémentaire.
- **problèmes de logement** qui peuvent compromettre un aménagement de peine ou la réussite d'un parcours d'insertion professionnelle.
- **problèmes de mobilité**, car très peu ont le permis de conduire et le réseau de transports en commun est peu développé dans le Douaisis.

Les effets du dispositif expérimenté sur les jeunes : un ressenti positif

✓ **Un dispositif très utile aux plus jeunes qui n'ont aucune expérience**

A leur entrée dans le dispositif et la sortie du dispositif, la majorité des jeunes estiment que le programme « A.P.RE.S Jeunes » est **adapté à leurs besoins** et sera ou a été utile.

Les entretiens collectifs réalisés avec les bénéficiaires révèlent que l'intérêt des jeunes pour le dispositif dépend de leur âge et de leur expérience professionnelle. En effet, les plus jeunes, qui n'ont pas de projet professionnel et, souvent, pas d'expérience sur le marché du travail, ne maîtrisent pas les techniques de recherche d'emploi et trouvent utiles la plupart des ateliers, à l'inverse des bénéficiaires plus âgés qui ont déjà une expérience professionnelle.

✓ **Un programme de formation adapté pour la préparation à l'emploi**

La phase de préparation théorique a permis la construction d'un projet professionnel individualisé, la restauration de la confiance en soi, l'acquisition de compétences psychosociales, l'acquisition de techniques de recherche d'emploi. Si les jeunes se sentent mieux armés, ils regrettent de ne pas avoir plus participé à la recherche de leur stage, dont se sont chargés les conseillers en raison de la courte durée impartie à cette phase. Cela peut sembler contradictoire avec l'apprentissage de l'autonomie visé.

✓ **La résolution des problématiques sociales**

La mobilisation de l'association et de ses partenaires a permis de résoudre certains problèmes pratiques et financiers (logement, mobilité). Les jeunes ont eu le sentiment d'être aidés et la disponibilité des formateurs, tant pendant le dispositif qu'à son issue, est perçue comme un élément rassurant.

✓ **La validation du projet professionnel et des acquis par un stage en entreprise**

Malgré un taux de rupture de près d'un tiers (49 jeunes ont suivi le stage intégralement mais 25 ont abandonné), la réalisation d'un stage en entreprise est fortement valorisée par les partenaires du dispositif ainsi que par les jeunes bénéficiaires. Cette étape a permis de confirmer le projet professionnel de certains et, dans tous les cas, d'acquérir des compétences.

✓ **Peu de sorties positives mais une amélioration de l'employabilité des jeunes**

Près d'un jeune sur cinq seulement affiche une sortie positive vers l'emploi ou la formation à l'issue du programme tandis que 40% l'ont quitté ou sont retournés en détention. Malgré cela, les acteurs interrogés estiment que le dispositif a eu un effet indéniable sur l'employabilité des jeunes grâce au stage qui constitue une expérience professionnelle valorisable sur leur CV.

✓ **Un accompagnement post-parcours rassurant**

Pour l'ensemble des acteurs interrogés, le suivi post-parcours constitue un lien social rassurant pour le jeune et l'institution judiciaire. Les professionnels du SPIP et les JAP s'interrogent cependant sur la qualité de ce suivi pour les jeunes qui résident en dehors du Douaisis et ne peuvent se rendre à l'association. Quant aux jeunes, ils apprécient de savoir qu'ils pourront solliciter l'association en cas de besoin après le programme mais ils ne souhaitent pas que l'accompagnement renforcé soit obligatoire, notamment pour ceux qui trouvent un emploi ou une formation.

Les effets du dispositif sur les partenariats : un rapprochement des partenaires

Le programme expérimental « A.P.RE.S Jeunes » a permis de renforcer les partenariats préexistants et d'en développer de nouveaux :

- avec les acteurs économiques locaux : les employeurs sollicités valorisent le dispositif car les candidatures proposées sont adaptées aux attentes des entreprises et le suivi régulier par l'association les rassurent, ils se sentent soutenus en cas de difficultés.
- avec la mission locale du Douaisis : le partenariat s'avère très positif puisque les deux structures envisagent d'élargir l'intervention de la mission locale, en cas de reconduction du dispositif, sous la forme d'une permanence d'une demi-journée dans les locaux de l'association.
- entre le SPIP et la mission locale du Douaisis : le dispositif a permis de renforcer sensiblement le partenariat préexistant. Les conseillers d'insertion et de probation et le référent de la mission locale échangent quotidiennement sur les parcours des jeunes grâce au bureau mis à disposition du conseiller référent justice par le SPIP.

Les effets du dispositif sur le système pénitentiaire territorial

✓ Des effets positifs en cours d'aménagement de peine

Pour les JAP, l'existence d'un suivi post-parcours est un motif de maintien voire d'assouplissement de l'aménagement de peine. Le dispositif a permis de développer le recours au bracelet électronique auquel l'ensemble des acteurs sont favorables car selon eux il favorise l'autonomie du jeune et son épanouissement.

Les JAP ne pensent pas que le dispositif puisse pour autant constituer un levier en faveur des aménagements de peine. Dans cette perspective, il serait nécessaire de penser un accompagnement qui commence *avant* l'aménagement de peine.

✓ Des effets négatifs inattendus en raison de la concentration de jeunes en semi-liberté et du manque de lien dedans-dehors

• L'expérimentation a écarté d'autres détenus de l'aménagement de peine

Plus de jeunes ont été présentés en Débat Contradictoire (DC) et ont pu par conséquent prendre la place d'autres détenus, le nombre de personnes entendues en DC étant limité. De plus la majorité des places en quartier de semi-liberté étaient occupées par des jeunes.

• Des problèmes disciplinaires

Des problèmes disciplinaires se sont produits d'une part pendant les formations (effets de groupe) d'autant que les formateurs n'étaient pas habitués à ce public de jeunes, mais aussi en quartier de semi-liberté. Les acteurs les attribuent à la perte de mixité en termes d'âges dans le quartier de semi-liberté. Les observations du CREDOC dans le cadre d'autres évaluation portant sur le même public sous main de justice nous conduit à les attribuer plutôt à l'absence de suivi des jeunes à l'intérieur de la maison d'arrêt pendant l'expérimentation.

• La motivation des jeunes difficile à évaluer sans un accompagnement préalable

Transférabilité du dispositif

L'implication des professionnels de l'association « Entrepreneurs et Développements » est apparue comme essentielle à la mise en œuvre du programme. Dès lors que les acteurs habituellement impliqués dans la prise en charge des jeunes sous main de justice (mission locale, JAP et SPIP) sont associés au projet et que les formateurs sont impliqués et disponibles, les effets observés dans cette expérimentation ont toutes les chances de se produire si le dispositif est répliqué dans d'autres territoires.

En cas d'essaimage du dispositif, il conviendra de s'assurer que le porteur de projet dispose d'un réseau d'entreprises partenaires suffisamment important, ou tout du moins qu'il sera en capacité d'en développer un, afin d'offrir la possibilité d'un stage à chaque bénéficiaire. La qualité de couverture par les transports en commun conditionne également en partie les effets de l'expérimentation.



PLAN DU RAPPORT

INTRODUCTION GENERALE	13
I. L'expérimentation	15
1. Objectifs du projet et nature de l'action expérimentée	15
2. Objectifs et modalités de l'évaluation	19
i. Problématique et méthodologie mise en œuvre.....	19
ii. Validité interne.....	22
II. Enseignements de politique publique	23
1. Résultats de l'évaluation	23
i. Les publics touchés par l'expérimentation	23
ii. Les effets du dispositif expérimenté.....	25
2. Validité externe des résultats et perspectives d'essai ou de développement à plus grande échelle	34
i. Caractère transférable du dispositif et changement d'échelle.....	34
ii. Rôle de l'évaluateur dans l'expérimentation.....	37
CONCLUSION GENERALE	38
BIBLIOGRAPHIE.....	39



INTRODUCTION GENERALE

L'association « Entrepreneurs et Développements » est présente sur le territoire du Douaisis depuis 2005. Initialement, elle a été créée pour mener des actions collectives ou individuelles dans le domaine de l'emploi **auprès de publics rencontrant des difficultés d'insertion** (allocataires du RSA, détenus en maison d'arrêt, jeunes de moins de 26 ans, jeunes diplômés issus des quartiers sensibles, jeunes scolarisés, travailleurs handicapés).

Ces actions étaient portées en lien étroit avec les institutions locales ou régionales, ainsi qu'avec les acteurs économiques locaux. En effet, malgré sa petite taille (environ 5 salariés), l'association s'est efforcée de **construire un réseau partenarial avec les entreprises** existant sur le territoire et leurs représentants (syndicats, branches professionnelles).

Après deux années de présence sur le territoire, les professionnels de l'association ont constaté que les personnes « sous main de justice » rencontraient des difficultés d'insertion plus importantes que les autres publics.

Devant l'accroissement de la population carcérale de la maison d'arrêt de Douai et dans le but de limiter la récidive, l'association « Entrepreneurs et Développements » a souhaité développer une action pour la réinsertion sociale et professionnelle des personnes placées sous main de justice. Ce souhait s'est concrétisé par **la mise en place en 2007 du programme « A.P.RE.S »** (Action Pour la REinsertion Sociale) destiné à des personnes sous main de justice de tout âge.

En 2009, l'association « Entrepreneurs et Développements » a saisi l'opportunité de l'appel à projet n°1 du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse pour expérimenter un programme auprès des jeunes sous main de justice. Le nouveau dispositif, intitulé « A.P.RE.S Jeunes » s'adresse donc à un public plus restreint mais dont les difficultés d'insertion professionnelle sont particulièrement prégnantes : très faible niveau de qualification, problèmes de mobilité, troubles du comportement, absence de projet professionnel réaliste, incapacité à se projeter au-delà du court terme...

Le dispositif vise à préparer les jeunes à l'emploi via une phase théorique en centre de formation, un stage en entreprise, une phase d'accompagnement et un suivi post-parcours. L'objectif majeur du dispositif est le retour à l'emploi ou l'accès à la formation des jeunes bénéficiaires. Pour cela, l'association dispose de quatre formateurs qui animent les ateliers et accompagnent les jeunes pendant le programme. En parallèle, les professionnels cherchent eux-mêmes des offres de stage et d'emploi pour les bénéficiaires. Deux bénévoles de l'association participent aux actions menées dans le cadre du dispositif « A.P.RE.S Jeunes ».

L'expérimentation vise également le développement de liens partenariaux variés avec :

- **la mission locale du Douaisis** pour la sélection des jeunes en maison d'arrêt et leur accompagnement tout au long du dispositif ;
- **le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP)**, avec qui l'association entretient déjà des liens dans le cadre du dispositif « A.P.RE.S » préexistant ;
- **le monde judiciaire et notamment les Juges d'Application des Peines (JAP)** pour les aménagements de peine des jeunes (cf. encadré 1 sur les différents aménagements existants) ;
- **les acteurs économiques locaux** afin de permettre aux jeunes de réaliser leur stage ou d'accéder à un emploi.

Afin de mesurer la pertinence de ce dispositif, **une évaluation de l'expérimentation** a été menée par le CREDOC. Cette évaluation s'appuie sur deux méthodes : une approche qualitative auprès des porteurs de projet, des partenaires et des groupes de jeunes bénéficiaires et une approche quantitative auprès des jeunes bénéficiaires sélectionnés pour l'évaluation. **Cette méthodologie mixte permet de produire un rapport d'évaluation complet** fondé à la fois sur les traitements des données recueillies au cours des enquêtes qualitatives et quantitatives mais aussi sur des données issues d'un tableau de bord rempli par les acteurs de l'association.

Ce rapport présente les conclusions de l'évaluation qui s'est attachée à préciser les dimensions suivantes :

- le contexte et les motifs de mise en œuvre du programme « A.P.RE.S Jeunes » ;
- le dispositif expérimental « A.P.RE.S Jeunes » (public cible, objectifs, actions) ;
- le dispositif d'évaluation du programme ;
- les effets observés du programme « A.P.RE.S Jeunes » ;
- les conditions pour un essaimage ou une éventuelle généralisation du dispositif.

I. L'expérimentation

1. Objectifs du projet et nature de l'action expérimentée

✓ Objectifs poursuivis par le projet

L'élément majeur de contextualisation du projet expérimental « A.P.RE.S Jeunes » réside dans l'existence depuis 2007 d'un dispositif similaire mais ouvert à l'ensemble des personnes sous main de justice, quel que soit leur âge. Pour l'association « Entrepreneurs et Développements » l'appel à projets du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse a constitué une opportunité de répondre aux problématiques d'insertion rencontrées par les jeunes.

En parallèle, l'intervention de la mission locale du Douaisis auprès des jeunes sous main de justice devenait insuffisante pour répondre aux besoins observés : dans le cadre de ses permanences, le référent justice ne parvenait pas à rencontrer l'ensemble des jeunes qui le demandaient.

Les acteurs ont donc souhaité proposer **un dispositif permettant d'améliorer l'accompagnement de ce public**. Ainsi, le projet expérimental vise 5 objectifs majeurs :

- **définir un projet professionnel** en adéquation avec les préférences et aptitudes personnelles des jeunes mais aussi avec le marché de l'emploi ;
- **valider ce projet par un stage** en entreprise ;
- **acquérir la maîtrise des techniques de recherche d'emploi**, le Brevet de Sauveteur Secouriste du Travail (BSST), des informations sur les contrats ;
- **résoudre les problématiques sociales**, principalement les problèmes de santé et de logement ;
- **accéder à l'emploi** ou à une formation qualifiante.

Plus indirectement, le dispositif doit également contribuer à :

- favoriser l'accès aux aménagements de peine (voir encadré 1) ;
- diminuer le taux de récidive ;
- réduire le taux de chômage sur le territoire du Douaisis et plus particulièrement celui des jeunes ;
- changer le regard des entreprises sur les jeunes demandeurs d'emploi, plus particulièrement ceux sous main de justice.

Dans le cadre du projet, **un poste de conseiller référent justice a été créé en 2010** au sein de la mission locale du Douaisis, en renforcement du poste existant déjà dans le cadre du droit commun. **Ce conseiller dispose d'un bureau au sein de la maison d'arrêt et est à temps plein sur le dispositif** afin de mener les missions suivantes :

- **rencontrer tous les jeunes détenus arrivants** à la maison d'arrêt de Douai ;
- **présenter le dispositif expérimental** aux jeunes répondants aux critères d'éligibilité afin de les positionner sur le dispositif ;
- **intervenir en début et fin de dispositif pour présenter les outils de la mission locale** qui pourront être mobilisés pendant et après le programme par les jeunes bénéficiaires ;
- **accompagner les jeunes bénéficiaires qui ont contractualisé un CIVIS** dans le cadre de ce programme en leur proposant des actions expérimentales : positionnement sur les ateliers budgets de la Mission Locale, coordination entre les différents services Mission Locale (emploi, formation, santé, logement, loisirs, mobilité...), diagnostic et procédures d'aides financières (FIPJ, allocation CIVIS).

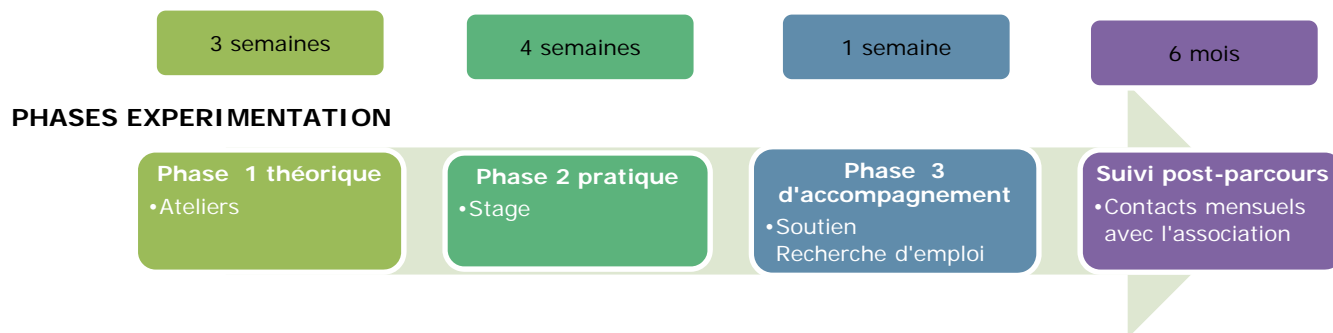
Encadré 1 : Les aménagements de peine octroyés dans le cadre du dispositif

Les aménagements de peine sont octroyés par le Juge d'Application des Peines (JAP) lors d'un Débat Contradictoire mais peuvent aussi être décidés directement après un jugement :

- La semi-liberté est un aménagement de peine sous écrou. Il permet à une personne condamnée de bénéficier d'un régime particulier de détention l'autorisant à quitter l'établissement pénitentiaire (pour suivre une formation, rechercher un emploi...). Chaque jour, l'activité terminée, la personne est incarcérée dans un centre de semi-liberté ou dans un quartier spécifique de l'établissement pénitentiaire où elle est écrouée. A l'intérieur de ce centre, la personne est sous la surveillance de personnels pénitentiaires.
- Le placement sous surveillance électronique (PSE) : la personne bénéficiant de cet AP s'engage à rester à son domicile à certaines heures fixées par le juge. En dehors de ces horaires d'astreinte obligatoire au domicile, la personne est libre de circuler (pour un emploi, une formation...). Durant toute la durée de la mesure, la personne est suivie par le SPIP du Milieu ouvert. Lorsque la personne ne respecte pas son horaire, une alarme se déclenche au centre de surveillance où se trouve un surveillant pénitentiaire. Ce dernier avertit le juge compétent. Il peut alors être décidé d'une réincarcération. Ce mode de placement est conditionné par le fait que la personne dispose d'un logement autonome, ce qui n'est pas toujours le cas des jeunes.
- La liberté conditionnelle (milieu ouvert) : la personne détenue est mise en liberté mais elle doit se soumettre à un certain nombre de conditions, telles que les obligations de travail ou d'enseignement, les obligations de soin... La personne justifie de ses obligations en répondant aux convocations du SPIP du Milieu ouvert. Si elle ne respecte pas ces conditions, il se peut que son aménagement de peine soit révoqué et qu'elle soit réincarcérée.

Pour répondre à ces objectifs, les porteurs de projet ont proposé un dispositif qui s'articule autour de 4 phases :

Figure 1. Les différentes phases du dispositif A.P.RE.S Jeunes



Sources : CREDOC 2012 et Association Entrepreneurs et Développement, Evaluation du dispositif « A.P.RE.S Jeunes »

- **La phase de formation théorique** se déroule pendant 3 semaines dans les locaux de l'association « Entrepreneurs et Développements ». Elle mêle des ateliers collectifs, semi-collectifs et individuels et a pour finalité la découverte de soi et du contexte économique local, la définition d'un projet professionnel et la préparation à l'intégration en entreprise. Les ateliers sont dispensés par les formateurs de l'association ainsi que par des intervenants extérieurs. Les thématiques abordées sont détaillées dans l'encadré 2.
- **La phase pratique se déroule en entreprise** pendant 4 semaines et doit permettre de valider le projet professionnel du stagiaire, ses acquis professionnels ainsi que son comportement en entreprise. Les formateurs de l'association réalisent un suivi hebdomadaire par téléphone avec le responsable en entreprise pour faire le point sur la situation du jeune. De plus, un bilan est dressé à la fin du stage par le formateur et le responsable de l'établissement d'accueil en présence du stagiaire. A l'issue de ce stage, si le bilan est positif et que le stagiaire souhaite poursuivre dans cette voie, le formateur tente de négocier un contrat de travail au sein de l'entreprise d'accueil.
- **La phase d'accompagnement** constitue un soutien supplémentaire pour les bénéficiaires qui n'ont pas de piste sérieuse d'embauche à l'issue du stage. Cette étape se déroule pendant une semaine au sein des locaux de l'association. Elle permet aux jeunes de contacter les entreprises par candidature spontanée, de répondre à des annonces en s'appuyant sur leur expérience professionnelle récente ou de préparer une entrée en formation qualifiante. Ils sont alors encadrés par l'équipe professionnelle et les bénévoles de l'association.
- **Le suivi post-parcours** : à l'issue de ces phases, tous les stagiaires, qu'ils aient trouvé ou non une formation ou un emploi, bénéficient d'un suivi mensuel dispensé par l'association pendant 6 mois. Les jeunes peuvent venir tous les jours à l'association afin de poursuivre leurs démarches. Cet accompagnement est mis en place uniquement à la demande des stagiaires. Ceux qui ne le souhaitent pas bénéficieront uniquement du suivi mensuel qui consiste à faire par téléphone un point sur leur situation.

Encadré 2 : Les ateliers dispensés dans le cadre de la formation théorique

Elaboration du projet professionnel :

- Repérage des freins à l'emploi et mise en place de solutions pour lever ces obstacles (recherche d'aides financières, d'aides à la mobilité, de solutions d'alphabétisation...)
- Mise en évidence des acquis professionnels
- Définition du projet professionnel
- Mise en adéquation des terrains de stage avec les souhaits et les contraintes des jeunes

Travail sur les « savoir-être » :

- Mise en évidence des acquis comportementaux
- Travail sur la revalorisation de soi
- Atelier sur les conduites addictives
- Atelier sur la communication

Remise à niveau et acquisition des techniques de recherche d'emploi (TRE) :

- Ateliers tests de mémoire et psychotechniques
- Atelier informatique
- Découverte du monde de l'entreprise (métiers porteurs, contrats de travail...)
- Rédaction d'un CV et de lettres de motivation
- Préparation de la rencontre avec une entreprise
- Formation Sauveteur Secouriste du Travail (diplôme délivré)

✓ Apport du dispositif par rapport au droit commun

Le dispositif « A.P.RE.S Jeunes » est inédit tant dans son contenu que dans ses modalités de mise en œuvre :

- Jusqu'alors aucun dispositif de droit commun dans le Douaisis ne permettait de réaliser un **accompagnement professionnel aussi global** : aucune action ne propose à la fois un travail sur le projet professionnel, une remise à niveau, l'apprentissage des techniques de recherche d'emploi et surtout un travail sur les savoir-être.
- Le dispositif prend en charge le jeune à **chaque étape de son parcours**, de l'aménagement de peine jusqu'à la levée d'écrou et non uniquement pendant la détention, comme c'est le cas pour les formations de droit commun.
- Autre particularité du dispositif, il se déroule intégralement **à l'extérieur de la maison d'arrêt**, ce qui permet d'éviter les « sorties sèches » et donc en théorie de prévenir la récidive.
- L'aspect novateur du programme réside également dans le **stage en entreprise**, étape de mise en pratique qui n'est proposée dans aucun autre dispositif. C'est pourtant une étape essentielle pour la validation d'un projet professionnel, la connaissance d'un métier et l'acquisition d'expérience.

- Le **développement de partenariats avec les entreprises** locales constitue une avancée majeure dans la mesure où le manque d'implication des employeurs constituait l'une des principales difficultés rencontrées par la mission locale dans le cadre de l'accompagnement de droit commun des jeunes sous main de justice.

✓ **Apport du dispositif par rapport à l'activité habituelle du porteur de projet**

L'association « Entrepreneurs et Développements » proposait déjà un dispositif similaire, intitulé « A.P.RE.E » mais ouvert à l'ensemble des personnes sous main de justice, quel que soit leur âge. **Le ciblage exclusif sur les jeunes sous main de justice âgés de 18 à 25 ans**, public rencontrant des difficultés d'insertion professionnelle prégnantes sur le territoire, constitue donc une réelle innovation par rapport à l'activité habituelle du porteur de projet.

Le dispositif étant ciblé sur les jeunes, la **mission locale est devenue un acteur incontournable** de l'association, avec qui le **partenariat** s'est trouvé fortement renforcé.

2. Objectifs et modalités de l'évaluation

i. Problématique et méthodologie mise en œuvre

✓ **Conditions d'éligibilité du public**

Sont éligibles au dispositif les personnes sous main de justice âgées de 18 à 25 ans révolus détenues à la maison d'arrêt de Douai (milieu fermé) ou en sursis avec mise à l'épreuve (milieu ouvert) et présentant les caractéristiques suivantes :

- un reliquat de peine compris entre 2 et 6 mois ;
- sans affaire en instance de jugement ;
- pour les personnes en milieu fermé, être éligible à un aménagement de peine ;
- manifester une motivation pour intégrer un dispositif d'insertion professionnelle renforcé.

✓ **Méthodologie quantitative initialement prévue**

Initialement, la méthodologie d'évaluation quantitative prévoyait la comparaison des parcours entre un échantillon de 70 jeunes bénéficiaires du dispositif « A.P.RE.S Jeunes » et un échantillon de 70 jeunes « témoins » suivis uniquement dans le cadre du droit commun. L'évaluation proposée était une évaluation contrôlée et randomisée. Afin de garantir l'obtention de deux échantillons aux caractéristiques semblables, ces derniers devaient être constitués par tirage aléatoire.

Dès la première sélection des jeunes éligibles, un constat est venu complexifier la mise en œuvre de la méthode d'évaluation contrôlée : le **manque d'effectif**. En effet, environ 160 jeunes hommes âgés de 18 à 25 ans étaient alors incarcérés à la maison d'arrêt de Douai, mais tous ne

remplissaient pas les conditions d'éligibilité au programme, en particulier tous ne pouvaient bénéficier d'un aménagement de peine¹. La sélection de 140 jeunes respectant les critères d'éligibilité était donc plus que compromise. Atteindre, ou du moins approcher, l'objectif initial aurait nécessité de faire entrer dans le programme tous les jeunes de 18 à 25 ans éligibles à un aménagement de peine. Mais on perdait alors la maîtrise d'autres critères de sélection tels que la motivation. La marge de manœuvre était donc restreinte pour le SPIP et les JAP en charge de la sélection des bénéficiaires.

Face à ces difficultés mettant en péril le projet expérimental, nous avons jugé pertinent d'abandonner la constitution d'un échantillon témoin.

Malgré l'abandon de l'échantillon témoin, l'effectif de 70 jeunes fixés dans le cadre du projet était encore difficilement atteignable au vu des autres critères d'éligibilité. L'option choisie a été **d'étendre l'accès au dispositif expérimental aux jeunes en milieu ouvert** (sursis avec mise à l'épreuve).

Finalement, l'expérimentation a porté, en 2010 et 2011, sur 92 jeunes, répartis en 15 groupes (figure 2). Chaque mois (excepté en juillet et en août), un groupe de 6 jeunes en moyenne est entré dans le dispositif pour une durée de 8 semaines. L'évaluation quant à elle n'a porté que sur les 11 premiers groupes, entrés entre janvier 2010 et juin 2011. Les 4 derniers groupes n'ont pas fait partie de l'évaluation car on ne disposait pas d'assez de recul sur leur parcours.

Figure 2. Nombre de jeunes suivis et interrogés

Année	Groupe	Nb jeunes	Date d'entrée (début phase 1)	Date de sortie (fin phase 3)	Groupe évalué	Nb répondant	
						1 ^{ère} interrogation	2 ^{ème} interrogation
2010	1	4	18/01/2010	12/03/2010	Oui	4	2
"	2	5	15/02/2010	09/04/2010	Oui	5	4
"	3	5	15/03/2010	07/05/2010	Oui	5	2
"	4	7	12/04/2010	04/06/2010	Oui	6	4
"	5	13	10/05/2010	02/07/2010	Oui	13	5
"	6	7	30/08/2010	22/10/2010	Oui	7	1
"	7	5	27/09/2010	19/11/2010	Oui	3	1
"	8	11	25/10/2010	17/12/2010	Oui	10	3
Total 2010	8	57	18/01/2010	17/12/2010		53	22
2011	1	6	17/01/2011	11/03/2011	Oui	4	1
"	2	4	14/02/2011	08/04/2011	Oui	0	0
"	4	6	11/04/2011	03/06/2011	Oui	0	0
"	5	6	09/05/2011	01/07/2011	Non	-	-
"	6	4	29/08/2011	21/10/2011	Non	-	-
"	7	5	26/09/2011	18/11/2011	Non	-	-
"	8	4	24/10/2011	16/12/2011	Non	-	-
Total 2011	7	35	17/01/2011	16/12/2011		4	1
Total	15	92	18/01/2010	16/12/2011	73	57	23

Sources : CREDOC 2012, Evaluation du dispositif « A.P.RE.S Jeunes », données du tableau de bord

¹ Pour les jeunes qui résident loin de Douai, l'aménagement de peine doit être sous forme de semi-liberté afin qu'ils puissent se rendre à l'association tous les jours. En outre le nombre de places en quartier de semi-liberté est restreint.

✓ **Méthodologie d'évaluation finalement mise en œuvre**

A l'issue de ces adaptations méthodologiques, l'évaluation du dispositif « A.P.RE.S Jeunes » a suivi la procédure suivante :

- **Interrogation à deux reprises des bénéficiaires** (entrée, sortie du programme), **par questionnaire** afin de réaliser une analyse quantitative des parcours (encadré 3 et annexe 2).

Sur les 92 jeunes interrogés, 54 ont répondu à la première enquête. Dès la seconde interrogation, le nombre de répondants était très faible (23 jeunes). La troisième interrogation, initialement prévue pour chaque groupe 6 mois après la fin du dispositif a par conséquent été supprimée. Elle a été remplacée par des entretiens individuels (voir ci-dessous).

- **Suivi du tableau de bord des données** issues des comptes rendus que l'association produit à la fin du suivi de chaque groupe.
- **Entretiens qualitatifs collectifs** auprès de huit groupes de bénéficiaires, réalisés à l'issue de la phase théorique.
- **Entretiens qualitatifs individuels par téléphone** auprès de quelques bénéficiaires contactés à l'issue du dispositif « A.P.RE.S Jeunes » pour remplacer la troisième interrogation quantitative.
- **Entretiens qualitatifs auprès des acteurs et partenaires** de l'expérimentation : 3 phases d'interrogation (conditions de mise en œuvre et attentes ; montée en charge ; rythme de croisière et conditions d'essaimage)

Encadré 3 : Deux enquêtes quantitatives pour analyser le parcours des bénéficiaires

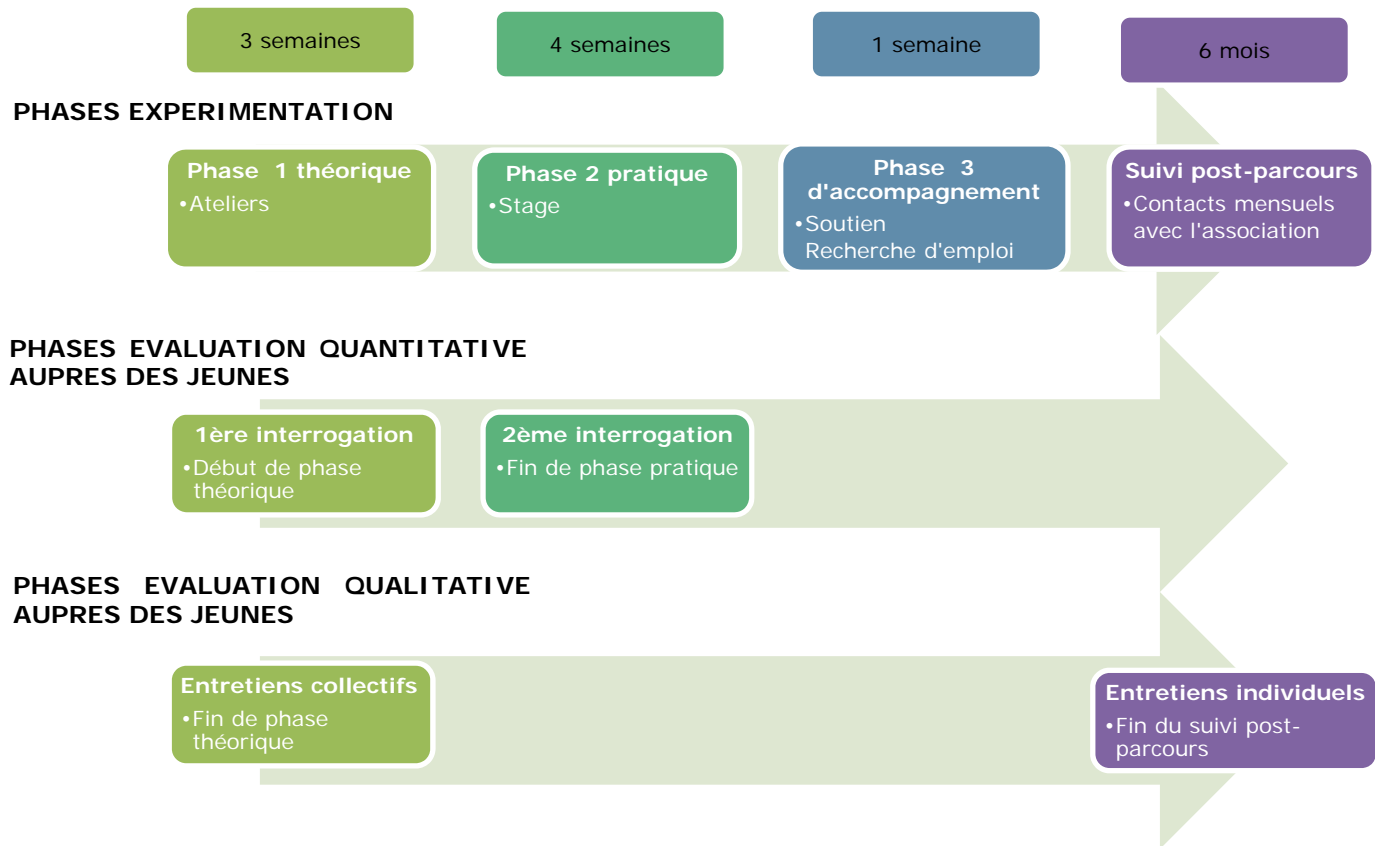
Le premier questionnaire a permis d'obtenir les informations suivantes :

- représentations personnelles sur la situation du jeune,
- environnement social et familial,
- problématiques et parcours judiciaires,
- trajectoire scolaire et éventuellement professionnelle,
- attentes envers l'avenir,
- actions d'accompagnement dont le jeune a déjà bénéficié,
- motivations à l'entrée dans le dispositif et les attentes.

Le deuxième questionnaire abordait les thèmes suivants :

- parcours depuis la première interrogation,
- actions dont le jeune a bénéficié et leur aboutissement,
- premières opinions envers le dispositif,
- opinion sur eux-mêmes,
- opinion quant au monde du travail.

Figure 3. Calendrier de l'expérimentation et de l'évaluation par groupes de jeunes



Sources : CREDOC 2012 et Association « Entrepreneurs et Développements », Evaluation du dispositif « A.P.RE.S Jeunes »

ii. Validité interne

Suite au constat de la faible réserve des jeunes pouvant potentiellement entrer dans l'expérimentation, **l'échantillon témoin a été supprimé.**

Par conséquent, l'étude de l'impact du dispositif sur les jeunes bénéficiaires par comparaison avec le parcours des jeunes témoins s'avère impossible. Cependant, l'analyse des entretiens qualitatifs permet de mettre en avant les bonnes pratiques du programme « A.P.RE.S Jeunes », notamment par comparaison avec le programme préexistant bien connu des acteurs interrogés.

✓ Triangulation des données

Les entretiens qualitatifs ont permis de dégager les principaux résultats de l'évaluation.

Les interrogations quantitatives ont permis de présenter des informations plus factuelles appuyant les résultats de l'analyse qualitative.

Enfin, le tableau de bord a fourni les caractéristiques des jeunes suivis par le dispositif en 2010 et 2011, leur situation à la fin du dispositif ainsi que, pour ceux suivis en 2010, leurs situations 6 mois et 1 an et demi après leur sortie du dispositif.

II. Enseignements de politique publique

1. Résultats de l'évaluation

i. Les publics touchés par l'expérimentation

✓ **Caractéristiques des bénéficiaires de l'expérimentation**

Sur les 92 jeunes suivis, 43 viennent du milieu fermé et 49 du milieu ouvert. Ils sont âgés de 22,5 ans en moyenne à leur entrée dans l'expérimentation. La maison d'arrêt de Douai étant exclusivement masculine, l'expérimentation ne s'adresse en pratique qu'à des jeunes hommes.

Les entretiens réalisés avec les porteurs de projet et leurs partenaires ont permis de mettre en évidence les problématiques le plus souvent rencontrées par les jeunes bénéficiaires :

- **Le manque de qualification** : seuls 54²% des bénéficiaires ont obtenu un diplôme (le plus souvent d'un niveau V, BEP/CAP). En outre, 60% des bénéficiaires interrogés déclarent au moins une difficulté en lecture, en écriture ou en calcul.
- **L'absence de projet professionnel réaliste** : à l'entrée dans le dispositif, 79%³ des bénéficiaires ont un projet professionnel. Néanmoins, ces projets s'avèrent souvent irréalistes par rapport au marché du travail et aux compétences des jeunes. Leur projet professionnel nécessite donc souvent d'être retravaillé (43% des jeunes).
- **Un manque de repères et de connaissance des normes sociales** : les bénéficiaires n'ont pour la plupart pas connaissance du comportement à adopter en entreprise (ponctualité, politesse...).
- **Les ruptures familiales** : selon les conseillers référent justice, les jeunes sous main de justice souffrent plus souvent de contextes familiaux défailants que les autres jeunes suivis par la mission locale. Ainsi, 13 jeunes sur les 57 interrogés en première vague ont été élevés uniquement par un seul de leurs parents et 14 ont été placés au moins une fois dans une famille d'accueil ou un foyer. De plus, 10 jeunes sur 41 n'ont pas eu de visite de leurs parents pendant la durée de leur condamnation.
- **Les conduites addictives** : de façon générale, les acteurs observent que la dépendance à l'alcool ou aux drogues est relativement fréquente chez les personnes sous main de justice. Néanmoins, parmi les bénéficiaires interrogés, seuls 4 déclarent avoir été soignés pour des problèmes d'addictions depuis leur condamnation. Sur ces questions « sensibles », la sous-déclaration est cependant fréquente.
- **Une fragilité psychologique importante** : plusieurs jeunes souffrent de difficultés psychologiques qui nécessitent parfois un accompagnement spécifique complémentaire.

² Ces données sont issues du tableau de bord et portent sur les 92 jeunes suivis par l'association sur les deux ans d'expérimentation (en 2010 et 2011)

³ Sur 84 jeunes, 8 jeunes ayant déjà quitté le dispositif avant cette étape.

- **Les difficultés de logement** : la moitié des jeunes interrogés pensent être hébergés par leurs parents à la sortie de détention. Toutefois, seuls un tiers d'entre eux envisagent cette solution comme durable (au moins 6 mois) et 19% pensent qu'ils devront trouver rapidement un autre hébergement. Or, le logement constitue une question importante à la sortie de détention : l'absence de possibilité d'hébergement peut compromettre un aménagement de peine ou la réussite d'un parcours d'insertion professionnelle.
- **Les difficultés liées à la mobilité** : parmi les jeunes bénéficiaires interrogés, 77% n'ont pas le permis de conduire. A titre de comparaison, en France en 2008, 73% des jeunes de 18 à 29 ans ont le permis de conduire. Les jeunes bénéficiaires sont alors dépendants de transports en commun peu pratiques, en particulier dans le Douaisis où le réseau est peu développé. Ainsi, parmi les 92 jeunes suivis, 48% dépendent des transports en commun, 40% peuvent utiliser un scooter ou un vélo mais seuls 11% ont une voiture.

En outre, la plupart des jeunes bénéficiaires **cumulent plusieurs de ces problématiques**, ce qui rend leurs conditions d'insertion sociale et professionnelle plus difficiles encore.

✓ **Adhésion du public ciblé au dispositif**

A l'entrée dans le dispositif, les jeunes estiment majoritairement que le programme « A.P.RE.S Jeunes » est **adapté à leurs besoins** pour trouver un emploi (49 sur 57) et qu'il leur sera utile (50 sur 57 jeunes). Pour les 23 jeunes interrogés une seconde fois, 21 pensent que le dispositif est adapté à leurs besoins et 22 que le programme est utile. Il est probable que seuls les jeunes y voyant une utilité sont allés jusqu'au bout du programme.

Les entretiens collectifs réalisés avec les bénéficiaires révèlent que l'intérêt des jeunes pour le dispositif dépend de leur âge et de leur expérience professionnelle. En effet, les plus jeunes, qui n'ont pas de projet professionnel et, souvent, pas d'expérience sur le marché du travail, ne maîtrisent pas les techniques de recherche d'emploi et trouvent utiles la plupart des ateliers. Les bénéficiaires plus âgés, qui ont déjà un métier et une expérience professionnelle ont davantage l'impression que les ateliers ne sont pas adaptés à leur niveau.

✓ **Conditions d'éligibilité du public et mode de prescription**

Pour rappel, sont éligibles au dispositif les personnes sous main de justice âgées de 18 à 25 ans révolus détenues à la maison d'arrêt de Douai (milieu fermé) ou en sursis avec mise à l'épreuve (milieu ouvert) et présentant les caractéristiques suivantes :

- Un reliquat de peine compris entre 2 et 6 mois ;
- Sans affaire en instance de jugement ;
- Bénéficiaire d'un aménagement de peine (pour les personnes en milieu fermé) ;
- Manifester une motivation pour intégrer un dispositif d'insertion professionnelle renforcé.

En milieu fermé, la sélection est réalisée de la manière suivante :

- **Le référent justice de la mission locale du Douaisis rencontre tous les jeunes** âgés de 18 à 25 ans incarcérés à la maison d'arrêt afin d'établir un premier diagnostic de leur situation. Les conseillers du SPIP vérifient ensuite le respect de certains critères d'éligibilité, notamment la durée de peine et l'absence d'affaires en attente de jugement. Les jeunes qui répondent à ces critères sont orientés vers le dispositif.
- **La responsable et un formateur de l'association « Entrepreneurs et Développements » rencontrent individuellement les jeunes** orientés par la mission locale. Ils évaluent alors les situations sociales et professionnelles des jeunes ainsi que leur degré de motivation. A l'issue de cette rencontre, les porteurs de projet réalisent une préinscription sur le dispositif et établissent la requête auprès du juge d'application des peines.
- **Le SPIP inscrit le jeune à une Commission d'Application des Peines** pour demander un aménagement de peine. En cas d'accord, le jeune est définitivement inscrit au dispositif expérimental. Il intègre alors un groupe d'environ 6 bénéficiaires mêlant des personnes en milieu ouvert et en milieu fermé.

En milieu ouvert, la sélection se fait en deux étapes :

- Dans le cadre du suivi réalisé à la sortie de détention, les conseillers du SPIP orientent les jeunes éligibles vers le programme expérimental.
- Une rencontre individuelle avec la responsable de l'association « Entrepreneurs et Développements » permet de valider leur inscription au dispositif.

Dans l'ensemble, **212 jeunes ont été orientés vers l'association** et après vérification des critères de sélection, 92 jeunes *seulement* sont entrés dans l'expérimentation.

A noter que les porteurs de projet n'ont pas réalisé de campagne d'information auprès de l'ensemble des jeunes au sujet du dispositif car ils redoutaient des incompréhensions concernant la méthode expérimentale.

ii. Les effets du dispositif expérimenté

✓ Un programme de formation adapté pour la préparation à l'emploi

La phase théorique mêle des ateliers collectifs, semi-collectifs et individuels qui constituent une préparation globale à l'emploi. Les trois semaines de formation ont notamment permis :

- **La construction d'un projet professionnel individualisé** et adapté au marché de l'emploi. Ce travail a reposé sur des ateliers collectifs visant à faire émerger les souhaits personnels des jeunes, leurs aptitudes et compétences. De plus, l'organisation de la formation en petits groupes (10 personnes voire moins) a permis de mettre en place des temps d'échange individuel afin de s'assurer de l'adhésion du jeune au projet identifié. Les bénéficiaires interrogés ont le sentiment de pouvoir construire un projet professionnel adapté à leurs attentes et leurs capacités.

- **La restauration de confiance en soi**, notamment grâce à des ateliers spécifiques « revalorisation de soi », « communication » mais aussi par le passage du Brevet de Sauveteur Secouriste du Travail (BSST). En effet, **l'acquisition d'un diplôme** est très valorisante pour des jeunes qui ont souvent un faible niveau de qualification ou sont sortis tôt du système scolaire. A la fin de l'expérimentation, 39 jeunes sur 65 inscrits au BSST ont obtenu ce diplôme. Parmi les 11 jeunes interrogés une seconde fois ayant passé le BSST tous estiment que cette action est intéressante et en général utile pour l'insertion professionnelle. La formation Sauveteur Secouriste du Travail a été peu mentionnée lors de cette deuxième interrogation car elle n'avait parfois pas encore démarré, certains jeunes étant encore en attente d'une session.

« La plupart des jeunes sont tellement détériorés par le milieu carcéral qu'ils ont besoin d'actions permettant la reprise de confiance en soi. » (Conseiller référent justice, mission locale)

« Pour certains, le BSST est leur premier diplôme, c'est très rassurant pour eux. » (Formateur, Association « Entrepreneurs et Développements »)

« Je pense que c'est utile pour trouver un travail, les entreprises apprécient. » (Bénéficiaire du programme)

- **L'acquisition de compétences psychosociales**⁴ : des ateliers sont axés sur les savoir-être, la communication verbale et non verbale ainsi que la gestion de la colère. Ainsi, la formation permet la réappropriation des normes de vie en société, point sur lequel les jeunes ont des lacunes importantes.

« Ils ne savent pas qu'on ne peut pas faire certaines choses dans certaines situations comme envoyer des messages sur leur téléphone portable durant un entretien d'embauche. Quand on leur demande pourquoi ils font ça ils n'ont même pas conscience que ça ne se fait pas... On a aussi rajouté un atelier sur la gestion des conflits en 2011, en réponse aux incivilités observées entre les jeunes. » (Formateur, Association « Entrepreneurs et Développements »)

- **L'acquisition des techniques de recherche d'emploi** : rédaction du CV, de la lettre de motivation, simulation d'entretien d'embauche mais aussi un atelier plus innovant sur la communication non verbale, rajouté au programme en 2011 car les formateurs se sont aperçu que les jeunes ne maîtrisaient pas leur attitude gestuelle. L'objectif de ces ateliers est de rendre **les jeunes plus autonomes** dans leurs démarches de recherche d'emploi.

« On a ajouté un atelier au cours duquel on observe avec eux les gestes qu'ils font en simulation d'entretien. On essaie de leur en donner la signification, pour leur éviter de les reproduire. On explique que l'employeur peut déceler un certain nombre de choses à travers leur attitude qui peuvent compromettre l'entretien d'embauche. » (Formateur, Association « Entrepreneurs et Développements »)

⁴ « Les compétences psychosociales sont la capacité d'une personne à répondre avec efficacité aux exigences et aux épreuves de la vie quotidienne. C'est l'aptitude d'une personne à maintenir un état de bien-être mental, en adaptant un comportement approprié et positif, à l'occasion des relations entretenues avec les autres, sa propre culture et son environnement. » O.M.S., 1993.

Selon les partenaires du programme, les ateliers proposés pendant les 3 semaines de phase théorique permettent aux bénéficiaires de **mieux appréhender le monde du travail** en sachant davantage comment répondre à une offre d'emploi et se présenter à un employeur. De leur côté, les bénéficiaires qui n'avaient jamais travaillé avant leur détention expliquent également qu'ils se sentent mieux armés pour chercher un emploi et rencontrer un employeur.

Néanmoins, un questionnement émane de plusieurs acteurs concernant la recherche du stage en entreprise. La phase théorique étant relativement courte et les jeunes bénéficiaires connaissant mal les entreprises susceptibles d'intégrer les stagiaires, la recherche des stages est effectuée par les formateurs, ce qui peut paraître **contradictoire avec un apprentissage de l'autonomie**. Ainsi, certains jeunes regrettent de ne pas avoir participé à la recherche de leur stage :

« Lorsque j'ai vu l'employeur c'était pour lui faire signer les conventions de stage, je savais déjà qu'il allait me prendre, je n'ai pas eu à le convaincre. Ça ne ressemble pas à des conditions réelles de recherche d'emploi. » (Jeune bénéficiaire du dispositif « A.P.RE.S Jeunes »)

Les actions sont le plus souvent jugées intéressantes et utiles pour l'insertion (figure 4). Seuls les ateliers sur les conduites addictives liées à la drogue ou à l'alcool ont moins suscité l'enthousiasme des jeunes. Ceci corrobore les déclarations des acteurs du dispositif qui ont remarqué des comportements agressifs de la part de certains jeunes envers le brigadier-chef animant l'atelier sur les stupéfiants.

Figure 4. Les actions suivies et leur utilité perçue

Ateliers	Fréquentés	Intéressant	Utile pour l'insertion professionnelle ?
Rédaction d'un CV et de lettres de motivation	23	22	21
Atelier sur la communication	22	20	19
Atelier informatique	22	19	16
Préparation de la rencontre avec une entreprise	22	19	21
Définition du projet professionnel	21	18	20
Ateliers tests de mémoire et psychotechnique	21	16	16
Travail sur la revalorisation de soi	20	18	18
Atelier sur les conduites addictives liées à l'alcool	20	16	14
Mise en évidence des acquis professionnels et comportementaux	19	18	18
Découverte du monde de l'entreprise, des métiers porteurs et des contrats actuels sur le marché	19	18	17
Identification des freins à l'emploi et recherche de solutions	19	16	16
Atelier sur les conduites addictives liées à la drogue	19	14	12
Mise en adéquation des terrains de stage	18	15	14
Formation Sauveteur Secouriste du Travail	11	11	10
Total	23		

Sources : CREDOC 2012, Evaluation du dispositif « A.P.RE.S Jeunes », 2^{ème} vague d'interrogation

✓ **La résolution des problématiques sociales**

Pour aider les jeunes à lever les multiples freins qu'ils rencontrent pour accéder à l'emploi, l'association « Entrepreneurs et Développements » et ses partenaires se sont mobilisés dans diverses actions.

Au cours des deux années d'expérimentation, 3 problèmes de **logement** ont été relevés dont 2 ont finalement été résolus sans recours à un hébergement d'urgence. En effet, l'association dispose d'un réseau de bailleurs et a pu solliciter des centres d'hébergement, notamment par l'intermédiaire du SPIP et de la mission locale.

Sur le plan de **la mobilité, l'alimentation ou l'habillement**, des aides financières ont été débloquées pour les jeunes. Dans le cadre du dispositif, 21 jeunes ont eu accès à des financements : 9 aides du FIPJ (Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Jeunes) ont été débloquées pour le transport et 13 aides du FDAJ (Fonds Départemental d'Aide aux Jeunes) ont été versées.

Les jeunes ont eu le sentiment d'être aidés pour solutionner des problèmes pratiques (transports, logements...). **La disponibilité des formateurs, tant pendant le dispositif qu'à son issue, est perçue comme un élément rassurant.**

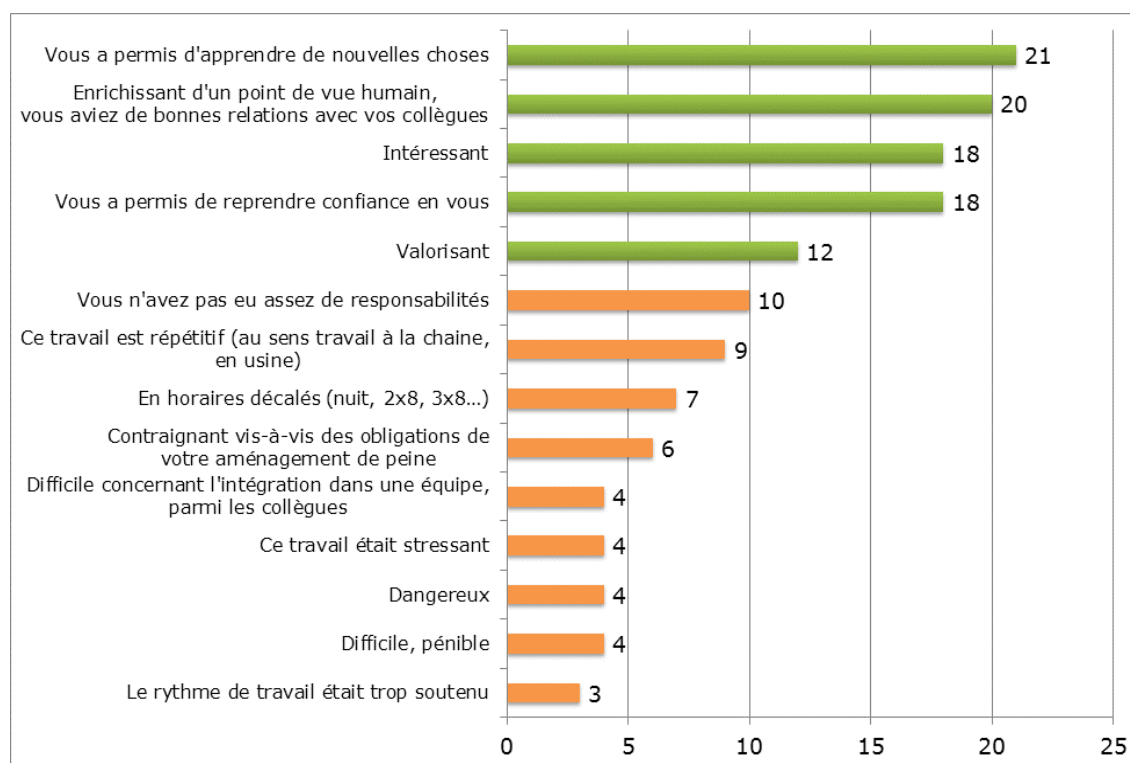
✓ **La validation du projet professionnel et des acquis par un stage en entreprise**

Sur les 92 jeunes entrés dans le dispositif, **77 ont obtenu un stage** en entreprise mais seuls 49 l'ont effectué dans leur intégralité. Trois jeunes ont trouvé un emploi ou une formation avant la fin du dispositif. En revanche 25 abandons ou sorties ont été dénombrés en cours de stage :

- 16 jeunes ont quitté d'eux-mêmes le dispositif pendant la phase pratique ;
- 5 ont été exclus à la suite d'un mauvais comportement ;
- 4 ont dû quitter leur stage pour des raisons personnelles mais sont restés dans le dispositif pour être suivis.

Malgré un taux de rupture de près d'un tiers, la réalisation d'un stage en entreprise est fortement valorisée par les partenaires du dispositif ainsi que par les jeunes bénéficiaires. Il permet de se confronter au monde du travail pour apprendre ou réapprendre les codes de l'entreprise. Pour certains, il s'agit d'un stage de découverte permettant de **confirmer le projet professionnel** construit lors de la phase théorique. Pour les autres, c'est une première phase d'apprentissage des compétences propres au métier choisi. Enfin, pour tous, l'objectif majeur du stage est de constituer une **passerelle vers l'emploi avec parfois la possibilité de négocier un contrat de travail**. En l'absence de proposition d'embauche à l'issue du stage, celui-ci aura au moins permis au jeune d'acquérir des compétences transférables dans une autre entreprise.

Figure 5. Opinion des jeunes sur le stage



Sources : CREDOC 2012, Evaluation du dispositif « A.P.RE.S Jeunes »

Sur 23 jeunes ayant répondu à la seconde interrogation

« Le stage permet déjà de valider le projet professionnel du jeune et de repérer s'il a besoin d'une formation en complément. Ça leur permet aussi de se remettre le pied à l'étrier, parce qu'il y en a qui n'ont pas eu d'expérience professionnelle depuis un moment. Enfin, le fait d'avoir le regard d'un professionnel sur leur travail leur redonne confiance en eux. A la fin, on tente de négocier un contrat quand le bilan est bon. » (Formateur, « Entrepreneurs et Développements »)

Les jeunes interrogés une seconde fois ont une opinion positive de leur stage (figure 5). Sur les 23 jeunes interrogés, 15 sont satisfaits de leur stage et seuls 2 estiment que l'entreprise ne correspond au domaine d'activité dans lequel ils souhaiteraient s'orienter.

✓ Peu de sorties positives mais une amélioration de l'employabilité des jeunes

Concernant l'accès à l'emploi ou à une formation qualifiante, le constat peut sembler mitigé.

Sur les 92 jeunes suivis dans l'expérimentation, le taux d'abandon ou exclusion du dispositif est relativement important (41% des bénéficiaires) car 25 jeunes ont abandonné en cours de stage ou ont été exclus et 13 sont retournés en maison d'arrêt (récidive ou rupture de contrat avec l'association).

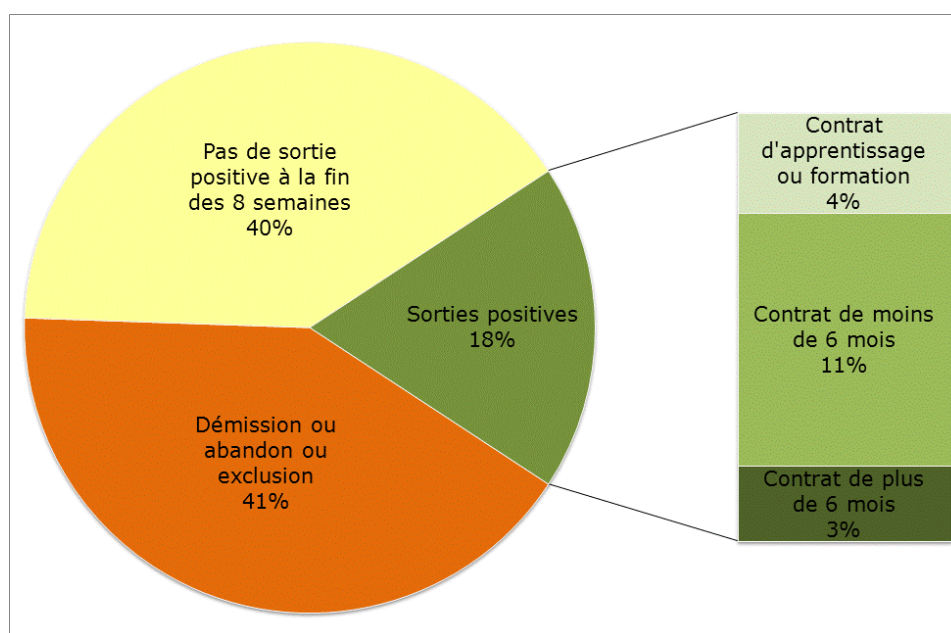
Près d'un jeune sur cinq affiche une sortie positive vers l'emploi à l'issue du programme (figure 6). Enfin, 40% des bénéficiaires ne connaissent pas de sortie positive et sont alors en recherche d'emploi⁵.

Malgré cela, les acteurs interrogés estiment que le dispositif a eu un effet indéniable sur **l'employabilité des jeunes**. En effet, le stage en entreprise constitue une expérience professionnelle valorisable sur leur CV.

Par ailleurs, les différents ateliers dispensés dans le cadre de la phase théorique a permis aux jeunes **d'acquérir davantage d'autonomie** dans leurs démarches de recherche d'emploi et de formation.

« On peut considérer la réussite de ce projet en termes d'emplois obtenus, ou de manière plus diffuse, en termes d'employabilité des jeunes. A mon avis c'est plus le sens de ce projet car même si on se réjouit de chaque CDI décroché, cela ne concernera pas la majorité. » (Juge d'application des peines)

Figure 6. Situation des jeunes bénéficiaires à l'issue de la phase d'accompagnement



Sources : CREDOC 2012, Evaluation du dispositif « A.P.R.E.S Jeunes », tableau de bord sur les 92 jeunes entrés dans le dispositif.

✓ **Un accompagnement post-parcours rassurant**

Le suivi d'une durée de 6 mois s'adresse à l'ensemble des jeunes, quelle que soit leur situation à l'issue du stage.

Pour ceux qui ont trouvé un travail ou une formation, il s'agit d'un suivi pour prévenir une éventuelle rupture et aider les jeunes à faire face à des difficultés matérielles.

⁵ L'annexe 1 présente les statistiques sur la situation des jeunes à l'issue du suivi post-parcours.

Pour les autres, l'association poursuit l'accompagnement vers l'emploi ou la formation en leur proposant un contrat d'engagement. Les jeunes viennent alors tous les jours à l'association pour réaliser leurs démarches avec le soutien des formateurs. Cet accompagnement est mis en place uniquement à la demande des stagiaires. Ceux qui ne le souhaitent pas bénéficieront uniquement du suivi mensuel qui consiste à faire par téléphone un point sur leur situation.

Pour l'ensemble des acteurs interrogés, le suivi post-parcours est une étape importante du dispositif car **il constitue un lien social rassurant pour le jeune et l'institution judiciaire.**

L'association a suivi 53 jeunes dans le cadre de la phase d'accompagnement post-parcours. Parmi les 23 jeunes interrogés une seconde fois, **une large majorité (19) considèrent que le suivi post-parcours est nécessaire et d'une durée adaptée (17)**. Seuls 2 jeunes le trouvent trop court et 4 trop long.

Les entretiens collectifs réalisés auprès des bénéficiaires mettent en évidence des avis plus contrastés : certains jeunes expliquent qu'ils apprécient de savoir qu'ils pourront solliciter l'association en cas de besoin après le programme mais qu'ils ne souhaitent pas qu'un accompagnement renforcé soit obligatoire, notamment pour ceux qui trouvent un emploi ou une formation. Ils considèrent alors pertinent, au-delà du suivi téléphonique mensuel systématique, qu'ils puissent solliciter eux-mêmes les formateurs en cas de difficulté avec leur employeur ou au cours de leur formation.

« Le fait d'avoir un lien social avec des référents professionnels permet d'être alerté en cas de rechutes addictives. La personne est soutenue et extraite d'un milieu carencé⁶. Cela rassure l'institution judiciaire qu'il y ait un référent insertion professionnelle en plus du suivi classique assuré par le SPIP. C'est aussi rassurant pour les jeunes, car on a des gamins qui sont isolés familialement et socialement. » (Juge d'application des peines)

Si l'accompagnement post-parcours s'adresse à tous les bénéficiaires quelle que soit leur origine géographique, **les professionnels du SPIP et les JAP s'interrogent sur la qualité de ce suivi pour les jeunes qui résident en dehors du Douaisis** et disposent d'un placement sous surveillance électronique ou d'une libération conditionnelle après le programme. Ces inquiétudes concernent les difficultés de mobilité des personnes qui ne pourront pas se rendre à l'association et donc bénéficier d'un suivi susceptible de répondre à leur besoin. **Concernant l'accès au suivi post-parcours, il existe donc un déséquilibre entre les bénéficiaires selon l'origine géographique.**

✓ Un rapprochement des partenaires

Le programme expérimental « A.P.RE.S Jeunes » a permis de renforcer les partenariats préexistants et d'en développer de nouveaux :

- **Avec les acteurs économiques locaux** : les professionnels de l'association ont une très bonne connaissance du marché du travail local. Ils n'ont de cesse d'entretenir leur réseau

⁶ La personne interrogée évoquait une défaillance au niveau du contexte familial : addiction ou absence des parents, situation financière difficile, logement précaire...

d'entreprises partenaires et de le diversifier afin de pouvoir couvrir davantage de secteurs d'activité. Les employeurs sollicités valorisent le dispositif pour deux raisons :

- Les formateurs veillent à l'adéquation des candidatures proposées aux attentes des entreprises, ce qui permet la plupart du temps d'avoir des candidats motivés.
- Le suivi régulier des bénéficiaires pendant leur stage est un élément rassurant pour les employeurs qui se sentent soutenus en cas de difficulté. Ils savent que l'association sera disponible pour jouer un rôle de médiateur s'ils rencontrent des problèmes avec le stagiaire. Elle pourra également prendre en charge les problématiques annexes que rencontre le jeune et qui peuvent constituer un frein à son assiduité en entreprise.

« On a déjà un réseau d'entreprises avec lesquelles on travaille, mais il y a aussi des entreprises qu'on démarché et qui viennent s'y ajouter. Notre partenariat est sans arrêt en mouvement. » (Formateur, Association « Entrepreneurs et Développements »)

- **Avec la mission locale du Douaisis** : la mise en place du programme « A.P.RE.S Jeunes » a permis d'initier une collaboration entre l'association « Entrepreneurs et Développements » et la mission locale du Douaisis concernant le public sous main de justice. **Le partenariat mis en place s'avère très positif** puisque les deux structures envisagent d'élargir l'intervention de la mission locale en cas de reconduction du dispositif. Une permanence d'une demi-journée dans les locaux de l'association est par exemple envisagée afin de faciliter l'accompagnement des jeunes pendant leur participation au dispositif.
- **Entre le SPIP et la mission locale du Douaisis** : le dispositif a permis de renforcer sensiblement le partenariat préexistant. En effet, les conseillers d'insertion et de probation et le référent de la mission locale échangent quotidiennement sur les parcours des jeunes. Ce contact a été facilité par le fait qu'un bureau a été mis à disposition du conseiller référent justice par le SPIP.

✓ **Des effets positifs en cours d'aménagement de peine**

Le programme « A.P.RE.S Jeunes » est soutenu par l'institution judiciaire

- **Un motif de maintien ou d'assouplissement des aménagements de peine**

Pour les JAP, l'existence d'un suivi post-parcours est un motif de maintien voire d'assouplissement de l'aménagement de peine, évitant ainsi aux bénéficiaires qui n'ont pas trouvé de solution concrète, de retourner en maison d'arrêt après le programme si leur peine n'est pas achevée.

Le dispositif a permis de développer le recours au bracelet électronique pour les jeunes suffisamment mobiles pour effectuer les trajets de leur domicile au centre de formation de l'association. Les JAP ont préféré recourir à ce mode d'aménagement pour éviter les problèmes disciplinaires en quartier de semi-liberté (voir plus bas). L'ensemble des acteurs interrogés est favorable au développement de ce mode d'aménagement qui favorise davantage l'autonomie du jeune et son épanouissement que la semi-liberté.

- **Pas un levier en faveur des aménagements de peine**

Les JAP interrogés ne pensent pas que le dispositif puisse pour autant constituer un levier en faveur des aménagements de peine. Dans cette perspective, il serait nécessaire de penser un accompagnement qui commence *avant* l'aménagement de peine.

- ✓ **Des effets négatifs inattendus en raison de la concentration de jeunes en semi-liberté et du manque de lien dedans-dehors**

- **L'expérimentation a écarté d'autres détenus de l'aménagement de peine**

L'expérimentation a eu un effet indirect négatif sur l'accès aux aménagements de peine des autres détenus. En effet, plus de jeunes ont été présentés en Débat Contradictoire que les années précédentes afin de permettre l'entrée de jeunes dans l'expérimentation. La fréquence de ces échanges ne pouvant être augmentée, il y a eu moins de places pour les autres détenus.

Autre conséquence de l'expérimentation, la majorité voire la totalité des places en quartier de semi-liberté étaient occupées par des jeunes, cela a pu nuire aux relations dans ces quartiers (voir ci-dessous).

- **Des problèmes disciplinaires**

Les jeunes positionnés sur le dispositif se connaissaient et un « effet de groupe négatif » s'est mis en place (perturbation des ateliers, non-respect des consignes...). Les formateurs, qui n'étaient pas aguerris, ont dû adapter leur approche pédagogique.

Au-delà de la gestion des jeunes pendant la formation, des problèmes disciplinaires se sont produits dans le quartier de semi-liberté de la maison d'arrêt. Cela a provoqué des difficultés de gestion du groupe pour les gardiens et le SPIP du fait que les jeunes sont moins disciplinés que les adultes. En raison de mauvais comportements entre détenus, plusieurs jeunes ont dû être exclus du dispositif et réincarcérés⁷.

« Au démarrage du dispositif, 6 jeunes se connaissaient déjà. Ils avaient fait les quartiers disciplinaires ensemble. Quand ils ont retrouvé le même groupe à l'extérieur, cela ne leur a pas permis assez de recul. » (Conseiller, mission locale du Douaisis)

Ces difficultés liées aux publics sont attribuées par l'ensemble des acteurs à la perte de mixité en termes d'âges dans le quartier de semi-liberté : les porteurs de projets et leurs partenaires déplorent l'absence de publics plus âgés, qui avaient tendance à « cadrer » les jeunes.

« Les jeunes manquent de maturité. Lorsqu'ils étaient intégrés à des groupes mixtes dans le dispositif « A.P.RE.S », avec des plus âgés, ils étaient plus cadrés et plus engagés dans le programme. » (Formateur, association « Entrepreneurs et Développements »)

« C'est ingérable quand on a uniquement des jeunes au quartier de semi-liberté, il n'y a pas d'autodiscipline, au contraire on voit des effets de groupes. » (CIP du SPIP)

⁷ Il s'agit là de mauvais comportements entre détenus et non à un acte de récidive au sens propre du terme : « répétition des faits identiques ».

Néanmoins, dans le cadre de nos missions d'évaluation, nous avons été amenés à observer d'autres dispositifs s'adressant au même public de jeune sous main de justice et qui ne rencontrent pas pour autant ce type de difficultés. Nous attribuons les difficultés rencontrées au fait que le programme se déroule intégralement à l'extérieur de la maison d'arrêt. Les programmes qui se déroulent au moins en partie en détention permettent de consolider les situations personnelles des jeunes, de préparer leur sortie de détention, de dynamiser leur parcours socioprofessionnel tout en testant leur implication réelle. Autant d'actions qui tendent à favoriser l'adhésion et le maintien du jeune dans le dispositif.

- **La motivation des jeunes difficile à évaluer sans un accompagnement préalable**

Contrairement à d'autres dispositifs qui se mettent en place en partie en détention, le programme « A.P.RE.S Jeunes » ne prévoit pas d'accompagnement en amont de l'aménagement de peine. Il a par conséquent été parfois difficile d'évaluer la motivation du jeune : certains candidats semblent en effet moins motivés par le dispositif même que par l'aménagement de peine qu'il induit.

Les bénéficiaires venant du milieu fermé ont d'ailleurs admis, lors des entretiens collectifs réalisés en fin de phase théorique, que leur motivation pour l'intégration du dispositif était liée à l'aménagement de peine qu'il permettait d'obtenir. Les détenus ont conscience que seul l'aménagement de peine leur permet d'effectuer leur peine à l'extérieur de la maison d'arrêt et sont en attente d'un programme qui leur permet d'accéder à un tel aménagement.

Même si les professionnels du SPIP, de la mission locale et de l'association « Entrepreneurs et Développement » qui réalisent les orientations se sont montrés particulièrement vigilants quant à l'implication des jeunes pour intégrer ce dispositif, plusieurs difficultés sont survenues en cours d'expérimentation. A la suite de problèmes disciplinaires dans les premiers groupes, en 2010, les porteurs de projets ont durci les modalités de sélection, ce qui a d'ailleurs réduit le nombre de bénéficiaires en 2011.

« Le diagnostic de situation des jeunes a été davantage partagé avec les CIP qui ont apporté des précisions sur les problématiques du jeune non connues par la mission locale : situation pénale, probabilité d'une nouvelle peine, délit commis, addiction... » (Conseiller, mission locale du Douaisis)

2. Validité externe des résultats et perspectives d'essaimage ou de développement à plus grande échelle

i. Caractère transférable du dispositif et changement d'échelle

✓ Représentativité du terrain, des acteurs et du public bénéficiaire

- L'expérimentation s'est mise en place dans un **contexte économique difficile**. Les personnes de 15 à 64 ans sont plus souvent au chômage dans le Département du Nord qu'en France métropolitaine (+2,1 points), et ce en particulier dans les territoires de l'expérimentation (figure 7).

Le taux de personnes inactives est également supérieur dans le Nord avec près d'un tiers de la population concernée, contre 28,3% en France métropolitaine. En outre, la part des « autres

inactifs » qui ne sont ni en formation, ni en stage, ni retraités ou préretraités est bien plus importante dans les territoires investigués, notamment à Lens-Hénin, ce qui peut correspondre à des personnes en difficulté d'insertion durable (demandeurs d'emploi de longue durée, bénéficiaires du RSA...). Ainsi, **le terrain d'investigation paraît peu représentatif** de la situation nationale mais peut l'être d'autres territoires économiquement très en difficulté.

Figure 7. Situation vis-à-vis de l'emploi de la population de 15 à 64 ans (en %)

	France métropolitaine	Département du Nord	Zone d'emploi de Douai	Zone d'emploi De Cambrai	Zone d'emploi de Lens-Hénin
Actifs :	71,7	67,6	66,6	69,6	63,8
- ayant un emploi	63,8	57,5	56,0	59,3	51,9
- Chômeurs	8,0	10,1	10,6	10,3	11,9
Inactifs :	28,3	32,4	33,4	30,4	36,2
- Elèves, étudiants, stagiaires	10,6	12,6	11,1	9,3	10,8
- Retraités ou préretraités	8,6	8,0	8,4	9,4	8,4
- Autres inactifs	9,1	11,8	13,9	11,7	16,9
Total	100	100	100	100	100

Sources : Insee, recensement de la population, 2008

- **Le dispositif n'est pas porté par les acteurs œuvrant traditionnellement auprès du public « jeune sous main de justice »**. En effet, le SPIP ainsi que la mission locale du Douaisis participent à l'expérimentation en tant que partenaires mais c'est l'association « Entrepreneurs et Développements » qui porte le programme, ce qui présente les particularités suivantes :
 - Etant deux formateurs ainsi que des bénévoles étant à temps plein sur le dispositif, ils étaient bien plus disponibles que ne l'aurait été un conseiller référent justice de mission locale.
 - Autre particularité, l'association dispose d'un réseau d'entreprises partenaires plus important que celui de la mission locale⁸. En effet, les employeurs ont tendance à faire davantage confiance à l'association qu'à d'autres acteurs locaux de l'insertion, car ils savent que la structure est une émanation du MEDEF du Nord.
- Les jeunes de 20 à 24 ans habitant le département du Nord, et tout particulièrement les territoires investigués⁹, **sont davantage au chômage** que ceux du même âge en France métropolitaine. Ils sont également plus nombreux à n'être ni en emploi ni au chômage, ni en formation, ce qui peut correspondre à des situations de « décrochage » d'étude sans insertion dans la vie professionnelle ou la recherche d'emploi (figure 8).

⁸ Les conseillers d'insertion de la mission locale n'ont pas suffisamment de temps pour développer leur partenariat avec les acteurs économiques locaux. Cette difficulté devrait se résoudre dans les mois à venir puisqu'un poste spécifique à temps plein vient d'être créé au sein de la mission locale du Douaisis pour réaliser la prospection auprès des entreprises.

⁹ La plupart des jeunes incarcérés à la maison d'arrêt de Douai sont originaires du Douaisis, du Cambrésis ou de la zone de Lens-Hénin.

Outre les difficultés d'insertion professionnelle liées au territoire, **le public bénéficiaire rencontre les mêmes problématiques** (logement, santé, faible niveau de qualification, problématiques familiales, absence de projet professionnel réaliste...) que celles rencontrées par le public jeune.

Figure 8. Situation vis-à-vis de l'emploi des jeunes de 20-24 ans (en %)

	France métropolitaine	Nord	Douaisis	Cambrésis	Lens-Hénin
Actifs ayant un emploi	53,8	45,8	47,2	53,8	45,5
Chômeurs	13,5	16,6	20,5	21,3	24,6
Elèves, étudiants, stagiaires	27,4	30,8	23,4	17,7	19,5
Autres situations	5,3	6,8	8,9	7,2	10,4

Sources : Insee, recensement de la population, 2006

✓ Conditions de transférabilité du dispositif

L'implication des professionnels de l'association « Entrepreneurs et Développements » est apparue comme essentielle à la mise en œuvre du programme. Les formateurs se sont montrés particulièrement investis dans le projet et disponibles pour les jeunes, permettant une prise en compte individuelle de chacun d'entre eux, en parallèle des temps de formation collectifs.

Dès lors que les acteurs habituellement impliqués dans la prise en charge des jeunes sous main de justice (mission locale, JAP et SPIP) sont associés au projet et que les formateurs sont impliqués et disponibles, **les effets observés dans cette expérimentation ont toutes les chances de se produire si le dispositif est répliqué** dans d'autres territoires.

Le monde économique, qui est particulièrement impliqué dans ce projet, joue également un rôle prépondérant dans la bonne conduite du dispositif. En effet, le stage en entreprise est très valorisé par l'ensemble des acteurs interrogés ainsi que par les bénéficiaires du programme. Ainsi, en cas d'essaimage du dispositif, **il conviendra de s'assurer que le porteur de projet dispose d'un réseau d'entreprises partenaires suffisamment important**, ou tout du moins qu'il sera en capacité d'en développer un. Sans cela, le risque serait de voir certains jeunes rester sans opportunité de stage à l'issue de la phase théorique.

L'extension du dispositif sur un territoire plus vaste est moins directe. En effet, la zone investiguée ne se limitait pas au Douaisis mais comprenait aussi les territoires voisins du Cambrésis et de Lens-Hénin, faisant émerger une problématique importante : celle de la mobilité des jeunes. En effet, les bénéficiaires issus d'autres bassins d'emploi n'ont pas eu le même accès au dispositif :

- Tout d'abord, les jeunes résidant en dehors du Douaisis ont vu leur demande d'aménagement de peine moins souvent acceptées. En effet, le quartier de semi-liberté étant saturé, seul le placement sous surveillance électronique pouvait être envisagé. Ainsi, les jeunes n'ayant pas le permis de conduire se retrouvaient dépendants de transports en commun peu pratiques pour

se rendre au centre de formation. D'ailleurs, **le déménagement de l'association** dans des locaux plus éloignés de la gare de Douai n'a pas été de nature de diminuer ce biais de sélection des publics.

- D'autre part, les bénéficiaires résidant en dehors du Douaisis ont moins la possibilité de bénéficier du suivi post-parcours proposé par l'association, toujours en raison de problèmes de mobilité (cf. partie « Un accompagnement post-parcours rassurant »).

Par ailleurs, **les partenariats économiques peuvent être plus difficiles à mettre en place à grande échelle**. Selon les acteurs interrogés, la proximité géographique a facilité le contact avec les entreprises.

Ainsi, **la taille du territoire ou à défaut, la qualité de couverture par les transports en commun**, conditionne en partie les effets de l'expérimentation et constitue l'une des principales conditions de transférabilité du dispositif. En revanche, il pourrait être envisageable de transposer le dispositif dans une zone géographique limitée autour d'une maison d'arrêt.

ii. Rôle de l'évaluateur dans l'expérimentation

Dans cette expérimentation, l'évaluateur n'est pas intervenu dans la façon de mettre en œuvre le projet initial. Il est resté neutre sur les choix des porteurs de l'expérimentation. Il n'y a pas eu de restitution intermédiaire qui ait été de nature à modifier les conditions de mise en œuvre du projet ni l'appréciation de son déroulement. Les porteurs de cette expérimentation prendront connaissance du jugement évaluatif après la rédaction du rapport final.

✓ Intervention de l'évaluateur en amont du projet

L'évaluateur n'est pas intervenu sur le contenu du dispositif « A.P.RE.S Jeunes ». En effet, un programme similaire existait déjà auparavant. Bien que portant sur un public plus large, il était suffisamment structuré, tant dans son contenu que dans ses modalités concrètes de mise en œuvre. Le suivi d'un tableau de bord comprenant des indicateurs de résultats faisait également partie des pratiques habituelles des professionnels de l'association. L'entrée de jeunes du milieu ouvert dans le programme constitue un choix du porteur de projet.

✓ Intervention de l'évaluateur pendant le projet

Les porteurs de projet **ne semblent pas avoir modifié leurs pratiques** en présence de l'évaluateur. En effet, le dispositif « A.P.RE.S Jeunes » s'est inscrit dans la continuité du précédent dispositif porté par l'association, déjà très investie dans sa mise en œuvre.

Cependant, **nous avons constaté sur la fin de l'expérimentation que les porteurs de projet ont été moins objectifs** que lors des phases d'interrogations précédentes. Dans le souci de pouvoir pérenniser le dispositif, ils se sont rarement montrés critiques vis-à-vis du projet et n'ont pas fait état de points à améliorer.

Ils ont également omis de nous faire part de modifications qui ont pu impacter la mise en œuvre et la qualité du programme. En effet, deux personnes intervenant sur le dispositif ont été licenciées au cours de l'année 2011, ce qui a pu limiter la disponibilité des autres formateurs.

CONCLUSION GENERALE

L'expérimentation a finalement porté sur 92 jeunes de 18 à 25 ans révolus détenus à la maison d'arrêt de Douai bénéficiant d'un aménagement de peine (milieu fermé) ou en sursis avec mise à l'épreuve (milieu ouvert). L'évaluation a porté sur les 73 premiers jeunes entrés entre janvier 2010 et juin 2011. Ces bénéficiaires cumulent le plus souvent un faible niveau de qualification et d'importantes difficultés sociales.

Le ressenti est globalement positif de la part des partenaires du dispositif comme des bénéficiaires qui restent dans l'expérimentation jusqu'au bout. L'effet sur l'accès à l'emploi et à la formation est cependant très limité, du moins sur la durée impartie au programme. Il est à noter que la durée de l'expérimentation est relativement courte au regard des difficultés sociales des jeunes concernés.

Le suivi proposé dans le cadre de l'expérimentation tout au long de l'aménagement de peine semble être un gage d'autonomisation et d'épanouissement des jeunes dans une phase d'insertion et de transition entre la détention et la liberté. En vue d'assurer la réussite du programme en augmentant l'adhésion des bénéficiaires et le nombre de sorties positives, il semble néanmoins nécessaire de l'assortir d'un accompagnement qui démarre plus en amont, en cours de détention, et qui permette de consolider le projet des jeunes. En outre, dans un souci d'équité, il convient d'être attentif à la façon dont ce type de programme en direction des jeunes s'articule avec le parcours des adultes en détention, notamment avec leur accès à des dispositifs d'aménagement de peine.



BIBLIOGRAPHIE

- Les Chiffres clés de l'administration pénitentiaire, Direction de l'administration pénitentiaire, janvier 2012.
- Evaluation du dispositif relatif à la mise en œuvre du CIVIS en faveur des jeunes placés sous main de justice - Pluricité / DIV – Mars 2009



ANNEXES

I. **Annexe 1 : Situation détaillée des jeunes à l'issue du suivi post-parcours**

A la fin du suivi post-parcours de 6 mois, la situation des 57 jeunes inscrits en 2010¹⁰ se décline comme suit :

- 9 ont une sortie positive vers un emploi ou une formation,
- 10 sont en recherche d'emploi,
- 4 ont récidivé,
- 9 n'ont pas donné de nouvelles ou sont injoignables,
- 25 étaient sortis du dispositif avant le suivi post-parcours dont :
 - o 10 retours en maison d'arrêt (récidive ou rupture de contrat avec l'association),
 - o 15 exclusions ou démissions.

Un an après la fin du suivi post-parcours, les formateurs ont tenté de connaître la situation des jeunes. Parmi les 32 jeunes qui sont allés jusqu'à la fin du dispositif :

- 14 ont un contrat ou sont en formation,
- 5 sont en recherche d'emploi,
- 7 sont retournés en maison d'arrêt,
- 6 n'ont pu être contactés.

Finalement, sur les 57 jeunes suivis en 2010, 19 ont eu un contact avec l'emploi après leur entrée dans le dispositif, 18 sont retournés entre temps en maison d'arrêt¹¹ et 15 ont été exclus du dispositif. Les autres ont en général longtemps été en recherche d'emploi ou sont injoignables.

¹⁰ Certains jeunes des groupes entrés en 2011 n'ont pas encore fini le suivi post-parcours de 6 mois.

¹¹ Dont un après avoir eu un contact avec l'emploi.

II. Annexe 2 : Les questionnaires

Questionnaire de la première vague d'interrogation

A/ Votre enfance, votre famille d'origine, vos années de formation

Q°1 Quel âge avez-vous ?

|| ans

Q°2 Par qui avez-vous été élevé jusqu'à votre majorité ? Avez-vous été au moins quelque temps :

	Oui	Non
a) Avec vos deux parents (biologiques ou adoptifs)	1	2
b) Avec un seul de vos parents (éventuellement avec son nouveau conjoint)	1	2
c) Chez d'autres personnes de la famille, sans vos parents	1	2
d) Dans une famille d'accueil (qui n'était pas de votre famille d'origine)	1	2
e) Dans un foyer, une institution, un lieu de vie	1	2

Q°3 Connaissez-vous la (dernière) profession de vos parents (ou des personnes qui vous ont élevé) ?

- Si vous avez été élevé(e) par un seul de vos parents, ne remplissez que la partie le ou la concernant
- Si un de vos parents est au chômage, au foyer, retraité ou décédé, indiquez la profession qu'il ou elle avait avant
- On cherche une réponse précise, pas « ouvrier » ou « employé » mais par exemple : plombier, employé polyvalent de restauration, chauffeur livreur, vendeur, agent d'entretien, ...

Q°4 Pour votre père, vous connaissez sa dernière profession :

(Une seule réponse possible)

Oui pour votre père 1

Si oui : Quelle est la (dernière) profession de votre père :

Il n'a jamais travaillé 2

Vous ne le savez pas 3

Q°5 Pour votre mère, vous connaissez sa dernière profession :

(Une seule réponse possible)

Oui pour votre mère 1

Si oui : Quelle est la (dernière) profession de votre mère :

Elle n'a jamais travaillé 2

Vous ne le savez pas 3

Q° 6 **Actuellement**, votre père (ou l'homme qui vous a élevé) est-il :

(Une seule réponse possible)

Salarié.....	1
A son compte (agriculteur, artisan, commerçant, professions libérale).....	2
Au chômage.....	3
Retraité.....	4
Au foyer, en invalidité.....	5
Décédé.....	6
Vous ne savez pas.....	7
Autres.....	8

Q° 7 **Actuellement**, votre mère (ou la femme qui vous a élevé) est-elle :

(Une seule réponse possible)

Salariée.....	1
A son compte (agricultrice, artisan, commerçante, profession libérale).....	2
Au chômage.....	3
Retraitee.....	4
Au foyer, en invalidité.....	5
Décédée.....	6
Vous ne savez pas.....	7
Autres.....	8

Q° 8 **Avez-vous toujours été à l'école en France ?**

Oui.....	1
Non.....	2

Si non : A quel âge êtes vous arrivé en France ?

__ __ ans

Q° 9 **Jusqu'à quel âge avez-vous été à l'école ?**

__ __ ans

Q° 10 **Jusqu'à quel niveau avez-vous poursuivi vos études ? (En France ou à l'étranger)**

Primaire.....	1
6 ^{ème} à 5 ^{ème}	2
4 ^{ème} à 3 ^{ème}	3
Préparation d'un CAP, d'un BEP, d'un bac professionnel.....	4
Lycée général (seconde, première ou terminale) (y compris classes technologiques).....	5
Supérieur au bac.....	6
Autre.....	7

Si Autre cas, préciser

Q° 11 **Depuis la fin de votre scolarité, avez-vous suivi une ou des formations ?**

Oui, une seule.....	1
Oui, plusieurs.....	2
Non.....	3

Q° 12 Avez-vous un ou des diplômes ? (En France ou à l'étranger - formation initiale ou continue)

- Oui 1
Non 2

Q° 13 Si vous avez un ou des diplômes : Quel est votre diplôme le plus élevé ?

- Certificat d'études primaires (CEP), BEPC, brevet des collèges 1
CAP, BEP, ou autre diplôme de ce niveau 2
Baccalauréat, Brevet professionnel, ou autre diplôme de ce niveau 3
Diplôme de 1^{er} cycle universitaire, BTS, DUT, diplôme paramédical ou social 4
Diplôme de 2^{ème} cycle ou 3^{ème} cycle universitaire, diplôme d'une grande école ou d'une école d'ingénieur 5
Autre diplôme 6

Si Autre diplôme, préciser lequel :

- Pas de diplôme 7

Q° 14 Dans la vie courante avez-vous des difficultés en ... ? (entourer la réponse)

- | | Aucune | Quelques-unes | Beaucoup |
|---------------------------------|--------|---------------|----------|
| a) Lecture (en français) | 1 | 2 | 3 |
| b) Écriture (en français) | 1 | 2 | 3 |
| c) Calcul | 1 | 2 | 3 |

Q° 15 Avez-vous actuellement ou avez-vous déjà eu le permis de conduire (permis B) ou un permis moto ?

- Oui 1

Si oui, votre permis sera-t-il valable à la sortie/fin de peine ?

- Oui 1
Non et vous souhaitez le repasser..... 2
Non et vous ne souhaitez pas le repasser ou vous ne pouvez pas le repasser..... 3
Vous ne savez pas 4
Non 2

Q° 16 Si vous n'avez jamais eu le permis B ou moto : Est-ce que :

- Vous ne l'avez jamais eu et vous souhaitez le passer 1
Vous ne souhaitez pas le passer 2
Autre 3

Q° 17 Dans les années avant votre condamnation, vous est-il arrivé d'utiliser les moyens suivants pour chercher un emploi ?

- | | Oui | Non |
|--|-----|-----|
| a) Inscription à l'ANPE (ou pôle emploi) | 1 | 2 |
| b) Annonces, stages ou conseils de l'ANPE (ou pôle emploi) | 1 | 2 |
| c) Inscription dans une mission locale | 1 | 2 |
| d) Annonces, stages ou conseils d'une mission locale | 1 | 2 |
| e) Inscription dans une ou des entreprises d'intérim..... | 1 | 2 |
| f) Candidatures spontanées (en allant vous présenter ou déposer un CV directement dans une entreprise) | 1 | 2 |

- g) Vous avez fait appel à votre entourage (famille, amis, voisins...) 1 2
 h) Inscription sur des sites d'emploi en ligne 1 2
 i) Aide d'un autre professionnel de la recherche d'emploi 1 2

Si Aide d'un autre professionnel, noter de quelle(s) institution(s) : ex. services emplois d'une mairie, associations d'aide à l'insertion (laquelle)

- j) Autres démarches 1 2

Si autres démarches, préciser lesquelles

B/ Votre situation avant la condamnation

Q° 18 Habitez-vous dans un logement indépendant (sans vos parents ou autres tuteurs) ?

- Oui 1
 Non 2

Si oui, dans ce logement indépendant, étiez-vous ?

(Une seule réponse possible)

- Locataire d'un meublé, d'une chambre d'hôtel 1
 Locataire d'un logement HLM 2
 Locataire d'un logement loué vide dans le secteur privé 3
 Sous-locataire..... 4
 Autre situation 5

Si vous étiez dans une autre situation, pouvez-vous préciser laquelle :

Q° 19 Si vous habitez avec vos parents, ou avec d'autres personnes avant votre condamnation, les relations entre vous et les personnes avec qui vous habitez étaient-elles :

- Plutôt bonnes ou très bonnes..... 1
 Plutôt mauvaises ou très mauvaises 2
 Cela dépendait des jours 3
 Vous n'habitez pas avec d'autres personnes..... 4

Q° 20 Dans les douze mois avant votre condamnation, aviez-vous des contacts avec :

	Vous viviez avec eux	Vous ne viviez pas avec eux et vous aviez des contacts :			Personne décédée ou jamais connue
		Souvent	Rarement	Jamais	
a) Votre père (ou l'homme qui vous a élevé)	1	2	3	4	5
b) Votre mère (ou la femme qui vous a élevé)	1	2	3	4	5
c) D'autres personnes de la famille	1	2	3	4	
d) Des amis	1	2	3	4	

Q° 21 Quelle phrase définit le mieux votre état de santé juste avant votre condamnation :

- Vous étiez en bonne santé..... 1
- Ça pouvait vous arriver d'être malade, comme tout le monde 2
- Vous étiez très souvent malade, fatigué 3
- Vous ne pouviez rien faire à cause de votre santé 4
- Aucune de ces phrases ne convient 5

Vous pouvez préciser :

Q° 22 Juste avant votre condamnation, aviez-vous un problème de santé chronique (maladie de longue durée telle que diabète, asthme...)

- Oui, et vous étiez suivi médicalement pour ce problème..... 1
- Oui, et vous n'étiez pas suivi médicalement pour ce problème 2
- Non, pas de problème chronique de santé 3

Q° 23 Quelle phrase décrit le mieux votre situation vis-à-vis du travail dans les 12 mois avant votre condamnation :

- Vous étiez en études, en formation..... 1
- Vous étiez tout le temps en emploi 2
- Vous étiez tout le temps au chômage..... 3
- Vous étiez parfois en emploi, parfois au chômage..... 4

Si emploi et chômage, Avez-vous été :

- Surtout au chômage 1
- Surtout en emploi 2
- Autant au chômage qu'en emploi..... 3

Autre situation..... 5

Si vous étiez dans une autre situation, pouvez-vous préciser laquelle :

Q° 24 Si vous avez travaillé dans les 12 mois avant votre condamnation, avez-vous connu les situations suivantes :

	Oui	Non
a) Vous avez fait des « petits boulots » non déclarés.....	1	2
b) Vous avez fait une ou des missions d'intérim	1	2
c) Vous avez eu un contrat d'apprentissage	1	2
d) Vous avez eu des contrats aidés (contrat où l'employeur reçoit une aide pour payer le salarié ou pour les charges, ex CAE, CIE, CI-RMA, etc.)	1	2
e) Vous étiez en CDD (hors contrat aidé ou intérim) dans le privé ou le public	1	2
f) Vous étiez en CDI ou vous étiez fonctionnaire.....	1	2
g) Vous étiez à votre compte.....	1	2
h) Vous avez connu d'autres situations d'emploi	1	2

Si vous avez connu d'autres situations, pouvez-vous préciser :

Si vous avez travaillé dans les douze mois avant la condamnation, étiez-vous :

- Toujours en temps complet 1
 Parfois en temps complet, parfois en temps partiel 2
 Toujours en temps partiel..... 3

Si toujours à temps partiel : Pendant combien d'heures par semaine en moyenne ?

|_| | heures

Q° 25 Donnez votre point de vue sur vous-même en choisissant pour chacune des phrases la réponse qui correspond le mieux à votre opinion

Une réponse par sous-question : entourer une réponse pour chaque phrase.

	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Pas d'opinion
a) Je suis une personne de valeur au moins autant qu'une autre	1	2	3
b) Il y a des moments où je me sens bon à rien	1	2	3
c) J'ai un certain nombre de qualités	1	2	3
d) En général, j'ai l'impression d'accumuler les échecs	1	2	3
e) Je suis capable, autant qu'un autre, de mener à bien mes objectifs	1	2	3
f) J'ai fait peu de choses dont je puisse être vraiment fier	1	2	3
g) J'ai plutôt une attitude positive à l'égard de moi-même	1	2	3
h) Je me sens parfois inutile	1	2	3
i) En général, je suis plutôt satisfait de moi-même	1	2	3
j) Je pense que je devrais avoir plus de respect pour moi-même	1	2	3

Q° 26 Nous vous demandons maintenant votre point de vue sur le travail en général. Choisissez pour chacune des phrases, la réponse qui correspond le mieux à votre opinion.

Une réponse par sous-question : entourer une réponse pour chaque phrase.

	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Pas d'opinion
a) On est efficace quand on travaille en équipe	1	2	3
b) Le salaire est un élément déterminant dans le choix d'un travail	1	2	3
c) Mieux vaut avoir un travail peu intéressant et qui laisse du temps pour les loisirs	1	2	3
d) Les principales motivations dans la vie viennent du travail	1	2	3
e) L'autorité est nécessaire pour que le travail avance	1	2	3
f) Le travail devient vite routinier, on ne peut rien y faire	1	2	3
g) Chacun doit faire son travail selon ses capacités sans chercher à faire plus que ce qu'il peut	1	2	3
h) Mieux vaut avoir la sécurité de l'emploi et un petit salaire plutôt que l'inverse	1	2	3
i) Le travail est une activité épanouissante	1	2	3
j) Il est préférable de travailler seul le plus souvent possible	1	2	3

Q° 27 Voici plusieurs domaines d'activité professionnelle. Parmi tous ces domaines, y en a-t-il où vous avez déjà travaillé ?

	Oui	Non	
a) Hôtellerie, restauration, métiers de l'alimentation, tourisme	1	2	
b) Bâtiment, travaux publics, Électricité	1	2	
c) Travail du bois, ameublement	1	2	
d) Mécanique, électromécanique	1	2	
e) Nettoyage	1	2	
f) Transport, manutention, magasinage	1	2	
g) Gardiennage, sécurité	1	2	
h) Commerce, vente	1	2	
i) Comptabilité-gestion, secrétariat, bureautique	1	2	
j) Sanitaire et social	1	2	
k) Autres domaines	1	2	Si autres domaines, lesquels : -----

C/ Votre situation pendant la condamnation

SI EST EN DETENTION UNIQUEMENT

Q° 28 Pendant votre condamnation, avez-vous participé aux activités suivantes :

	Oui, régulièrement	Oui, parfois	Non
a) Travail pénitentiaire en atelier	1	2	3
b) Travail en service général (auxiliaire)	1	2	3
c) Ecole, activités scolaires	1	2	3

Q° 29 Vous êtes-vous fait soigner depuis que vous êtes en condamnation ?

Oui 1
Non 2

Si oui, pour quels problèmes :

	Oui	Non
a) Dentaire	1	2
b) Vue (par exemple lunettes)	1	2
c) Plaies, blessures, fractures	1	2
d) Maladie	1	2
e) Autre	1	2

Si autres, pouvez-vous préciser :

POUR TOUS

Q° 30 Quelle phrase définit le mieux votre état actuel de santé :

Vous êtes en bonne santé 1
Ça peut vous arriver d'être malade, comme tout le monde 2
Vous êtes très souvent malade, fatigué..... 3
Vous ne pouvez rien faire à cause de votre santé 4
Aucune de ces phrases ne convient 5

Q° 31 En ce moment, avez-vous un problème de santé chronique

- Oui, et vous êtes suivi médicalement pour ce problème 1
Oui, et vous n'êtes pas suivi médicalement pour ce problème 2
Non, pas de problème chronique de santé 3

Q° 32 Depuis votre condamnation, avez-vous eu des contacts avec :

	Des visites régulières	Des visites de temps en temps	Des contacts (courrier) mais pas de visite	Pas de contacts depuis la condamnation	Non concerné (pas ou plus de parent, pas de petite amie...)
a) Vos parents (père ou mère)	1	2	3	4	5
b) D'autres membres de votre famille	1	2	3	4	5
c) Votre petite amie (si vous en avez une)	1	2	3	4	5
d) Des amis, des copains, d'anciens voisins	1	2	3	4	5

D/ Après la sortie/fin de peine

Q° 33 Avant votre mise en condamnation, étiez-vous en couple

- Oui, et vous habitiez ensemble 1
Oui, sans habiter ensemble 2
Non 3

Si oui, pensez-vous habiter avec votre conjoint à la sortie/fin de peine ?

- Oui 1
Non 2
Vous ne savez pas encore 3

Q° 34 Avez-vous des enfants ?

- Oui 1

Si oui, combien d'enfants avez-vous ?

__ __ enfants

Si oui, vivrez-vous avec vos enfants à votre sortie/fin de peine ?

- Oui 1
Non 2
Vous ne savez pas encore 3
Non, sans enfant 2

Q° 35 A votre sortie/fin de peine de la maison d'arrêt de Douai, comment pensez-vous être logé ?

(Une seule réponse possible)

- Hébergé par vos parents 1
Hébergé par une autre personne de votre famille ou un proche 2
Hébergé dans un foyer, un centre d'hébergement 3
Locataire d'un logement HLM 4
Locataire d'un logement dans le secteur privé (non meublé) 5
Locataire d'un meublé, d'une chambre d'hôtel 6
Sous-locataire 7
Autre, 8

Si réponse Autre, préciser.

Vous ne savez pas encore 9

Si vous savez déjà où vous allez habiter à votre sortie/fin de peine : Pensez-vous que vous pourrez rester au moins 6 mois dans ce logement ou que vous aurez besoin de trouver un autre logement rapidement ?

(Une seule réponse possible)

Vous pourrez sans doute rester au moins 6 mois..... 1
Vous aurez besoin rapidement de trouver un autre logement..... 2
Vous ne savez pas encore 3

E/ Les attentes

Q° 36 Comment envisagez-vous l'avenir dans les prochaines années ? Vous êtes

Très inquiet 1
Plutôt inquiet 2
Plutôt confiant 3
Très confiant 4
Vous ne savez pas..... 5

Q° 37 Comment envisagez-vous les six mois après votre sortie/fin de peine sur le plan professionnel ?

Ça sera une période très difficile 1
Ça sera une période assez difficile 2
Ça sera une période assez facile..... 3
Ça sera une période très facile 4
Vous ne savez pas 5

Q° 38 Avez-vous actuellement des projets professionnels ?

Oui, j'ai un projet professionnel précis 1

Si oui, lequel :

Oui, mais mes projets sont peu précis..... 2
Non, j'hésite entre plusieurs projets 3
Non, je n'ai pas vraiment de projet 4

Q° 39 Juste après votre sortie/fin de peine, que pensez-vous faire en premier ?

(Une seule réponse possible)

Suivre une formation 1
Chercher un emploi 2
Travailler tout de suite 3
Vous ne savez pas..... 4

Q° 40 Pensez-vous qu'à votre sortie/fin de peine, vous pourrez retravailler dans une des entreprises où vous avez déjà travaillé :

- Oui sans doute..... 1
 Oui, peut-être..... 2
 Non, certainement pas..... 3
 Vous ne savez pas..... 4
 Vous n'avez jamais travaillé..... 5

Q° 41 Voici plusieurs domaines d'activité professionnelle. Parmi tous ces domaines, quels sont ceux où vous envisagez de travailler après votre sortie/fin de peine ?

	Oui	Non	Vous ne savez pas	
a) Hôtellerie, restauration, métiers de l'alimentation, tourisme	1	2	3	
b) Bâtiment, travaux publics, Électricité	1	2	3	
c) Travail du bois, ameublement	1	2	3	
d) Mécanique, électromécanique	1	2	3	
e) Nettoyage	1	2	3	
f) Transport, manutention, magasinage	1	2	3	
g) Gardiennage, sécurité	1	2	3	
h) Commerce, vente	1	2	3	
i) Comptabilité-gestion, secrétariat, bureautique	1	2	3	
j) Sanitaire et social	1	2	3	
k) Autre domaine	1	2	3	Si autre domaine, lesquels : -----

Q° 42 Quand vous serez libéré, souhaitez-vous une aide dans les domaines suivants ?

	Oui	Non	Vous ne savez pas
a) Une ou des formations pour acquérir un diplôme, une qualification.....	1	2	3
b) Une aide pour chercher un emploi	1	2	3
c) L'accès à des contrats aidés ((contrat où l'employeur reçoit une aide pour payer le salarié ou les charges, ex CAE, CIE, CI-RMA).....	1	2	3
d) L'accès à un CIVIS (contrat d'insertion dans la vie sociale)	1	2	3
e) L'accès à des soins, des aides pour vous soigner	1	2	3
f) Des aides pour trouver un logement	1	2	3
g) Des aides pour passer le permis.....	1	2	3
h) Des aides pour le transport (abonnements, frais de transport.....)	1	2	3
i) L'accès à des activités sportives et culturelles	1	2	3
j) Aide dans un autre domaine	1	2	3

Si autre domaine : Dans quel autre domaine.

Q° 43 Savez-vous en quoi consiste le programme A.PR.E.S Jeunes ?

Q° 44 Qu'attendez-vous de votre passage dans le programme « A.P.R.E.S Jeunes » ?

	Oui	Non
a) De l'aide pour votre recherche d'emploi	1	2
b) Des aides pour passer le permis.....	1	2
c) Suivre une formation	1	2
d) Reprendre confiance	1	2
e) Un aménagement de peine	1	2
f) Une aide pour un projet précis que vous ne pouvez pas réaliser seul	1	2
<i>Si oui, préciser quel projet</i>		

g) Autre attente.....	1	2
<i>Quelle autre attente :</i>		

h) Vous n'avez pas d'attente précise	1	2

Q° 45 Le programme « A.P.R.E.S Jeunes » vous paraît-il adapté à vos besoins pour retrouver un emploi :

Oui	1
Non	2

Si non : A votre avis, qu'est-ce qui vous semblerait plus adapté :

Ne sait pas	3
-------------------	---

Q° 46 Pensez-vous que votre participation au programme « A.P.R.E.S Jeunes » va vous être :

Plutôt utile	1
Plutôt inutile	2
Ne sait pas	3

Q° 47 Avez-vous des choses à ajouter concernant votre avenir professionnel ?

Q° 48 Avez-vous des remarques complémentaires à faire sur le programme « A.P.R.E.S Jeunes » ?

Oui	1
Non	2

Si oui, lesquelles ?

Questionnaire de la deuxième vague d'interrogation

A/ Situation actuelle

Q° 1 Actuellement, où logez-vous ?

Chez vos parents (père ou mère ou les deux parents).....	1
Chez une autre personne de votre famille ou un proche	2
Dans un foyer, un centre d'hébergement	3
Quartier de semi-liberté	4
→ Passez en Q5	
Dans un logement indépendant.....	5
Autre situation.....	6

Si vous êtes dans une autre situation, pouvez-vous préciser laquelle :

Q° 2 Souhaitez-vous déménager ?

Oui	1
Non	2

Si oui, dans quel type de logement souhaitez-vous aller ?

Chez vos parents (père ou mère ou les deux parents).....	1
Chez une autre personne de votre famille ou un proche	2
Dans un foyer, un centre d'hébergement	3
Dans un logement indépendant.....	4
Souhaiterait déménager mais n'en a pas le droit (interdit par le juge).....	5

Si logement indépendant, avez-vous entrepris des démarches ?

Oui	1
Non	2
Ne peut pas.....	3

Q° 3 De quel type d'aménagement de peine bénéficiez-vous ?

Semi-liberté classique (réintègre la maison d'arrêt le soir).....	1
Semi-liberté élargie (réintègre la maison d'arrêt uniquement le week-end).....	2
Bracelet électronique	3
Placement extérieur.....	4
Libération conditionnelle	5
Sursis, mise à l'épreuve	6

Q° 4 Depuis votre aménagement de peine, avez-vous eu des contacts avec :

	Vous vivez avec eux	Vous ne vivez pas avec eux et vous avez des contacts :			Personne décédée ou jamais connue
		Souvent	Rarement	Jamais	
a) Votre père (ou l'homme qui vous a élevé)	1	2	3	4	5
b) Votre mère (ou la femme qui vous a élevé)	1	2	3	4	5
c) D'autres personnes de la famille	1	2	3	4	
d) Des amis	1	2	3	4	

Q° 5 Actuellement, êtes-vous en couple ?

- Oui, et vous habitez ensemble 1
 Oui, sans habiter ensemble 2
 Non 3

Q° 6 Quelle phrase définit le mieux votre état de santé actuellement :

- Vous êtes en bonne santé 1
 Ça peut vous arriver d'être malade, comme tout le monde 2
 Vous êtes très souvent malade, fatigué 3
 Vous ne pouvez rien faire à cause de votre santé 4
 Aucune de ces phrases ne convient 5

Vous pouvez préciser :

Q° 7 Actuellement, avez-vous un problème de santé chronique (maladie de longue durée telle que diabète, asthme, problème de drogue, alcoolisme...)

- Oui, et vous êtes suivi médicalement pour ce problème 1
 Oui, et vous n'êtes pas suivi médicalement pour ce problème 2
 Non, pas de problème chronique de santé 3

SI A ETE EN DETENTION

Q° 8 Combien d'entretiens avez-vous eus avec la mission locale pendant votre détention, avant votre entrée dans le dispositif A.PR.E.S Jeunes ?

[_][_]

Q° 9 A quelle fréquence voyiez-vous la mission locale pendant votre détention, avant votre entrée dans le dispositif A.PR.E.S Jeunes ?

- Au moins toutes les semaines 1
 Pas toutes les semaines mais 2 à 3 fois par mois 2
 Une fois par mois ou moins 3

POUR TOUS

Q° 10 Avez-vous entendu parler des organismes suivants ?

	Oui	Non	Ne sait pas
a) Les Chantiers d'insertion	1	2	3
b) Le PLIE (Plans Locaux pour l'Insertion et l'Emploi)	1	2	3
c) Les ETTI (Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion)	1	2	3
d) Les agences d'intérim	1	2	3
e) Les AI (Association Intermédiaire)	1	2	3
f) Les EI (Entreprise d'Insertion)	1	2	3
g) L'AFPA (Association pour la formation professionnelle des adultes)	1	2	3
h) L'EPIDE (Etablissement Public d'Insertion de la Défense)	1	2	3

B/ Actions suivies dans le cadre du dispositif « A.PR.E.S Jeunes »

Q° 11 Pendant les trois premières semaines passées dans le dispositif A.PR.E.S Jeunes, avez-vous participé aux ateliers suivants ?

	Oui	Non	Ne sait pas	Pas encore
a) Mise en évidence des acquis professionnels et comportementaux	1	2	3	3
b) Définition du projet professionnel	1	2	3	3
c) Atelier informatique	1	2	3	3
d) Rédaction d'un CV et de lettres de motivation	1	2	3	3
e) Découverte du monde de l'entreprise, des métiers porteurs et des contrats actuels sur le marché	1	2	3	3
f) Identification des freins à l'emploi et recherche de solutions	1	2	3	3
g) Travail sur la revalorisation de soi	1	2	3	3
h) Atelier sur les conduites addictives liées à l'alcool	1	2	3	3
i) Atelier sur les conduites addictives liées à la drogue	1	2	3	3
j) Atelier sur la communication	1	2	3	3
k) Ateliers tests de mémoire et psychotechnique	1	2	3	3
l) Mise en adéquation des terrains de stage avec les souhaits et les contraintes des jeunes	1	2	3	3
m) Préparation de la rencontre avec une entreprise	1	2	3	3
n) Formation Sauveteur Secouriste du Travail	1	2	3	3
o) Bilan de santé	1	2	3	3

Q° 12 Pour chacun des ateliers fréquentés, diriez-vous avoir appris quelque chose ?

	Oui	Non	Ne sait pas
a) Mise en évidence des acquis professionnels et comportementaux	1	2	3
b) Définition du projet professionnel	1	2	3
c) Atelier informatique	1	2	3
d) Rédaction d'un CV et de lettres de motivation	1	2	3
e) Découverte du monde de l'entreprise, des métiers porteurs et des contrats actuels sur le marché	1	2	3
f) Identification des freins à l'emploi et recherche de solutions	1	2	3
g) Travail sur la revalorisation de soi	1	2	3
h) Atelier sur les conduites addictives liées à l'alcool	1	2	3
i) Atelier sur les conduites addictives liées à la drogue	1	2	3
j) Atelier sur la communication	1	2	3
k) Ateliers tests de mémoire et psychotechnique	1	2	3
l) Mise en adéquation des terrains de stage avec les souhaits et les contraintes des jeunes	1	2	3
m) Préparation de la rencontre avec une entreprise	1	2	3
n) Formation Sauveteur Secouriste du Travail	1	2	3

Q° 13 Pour chacun des ateliers fréquentés, pensez-vous qu'il sera utile pour votre insertion professionnelle ?

	Oui	Non	Ne sait pas
a) Mise en évidence des acquis professionnels et comportementaux	1	2	3
b) Définition du projet professionnel	1	2	3
c) Atelier informatique	1	2	3
d) Rédaction d'un CV et de lettres de motivation	1	2	3
e) Découverte du monde de l'entreprise, des métiers porteurs et des contrats actuels sur le marché	1	2	3
f) Identification des freins à l'emploi et recherche de solutions	1	2	3
g) Travail sur la revalorisation de soi	1	2	3
h) Atelier sur les conduites addictives liées à l'alcool	1	2	3
i) Atelier sur les conduites addictives liées à la drogue	1	2	3
j) Atelier sur la communication	1	2	3
k) Ateliers tests de mémoire et psychotechnique	1	2	3
l) Mise en adéquation des terrains de stage avec les souhaits et les contraintes des jeunes	1	2	3
m) Préparation de la rencontre avec une entreprise	1	2	3
n) Formation Sauveteur Secouriste du Travail	1	2	3

Q° 14 Pour les dispositifs que vous connaissez, pendant votre condamnation, avez-vous bénéficié ?

	AVANT l'entrée dans le dispositif A.PR.E.S Jeunes			APRES l'entrée dans le dispositif A.PR.E.S Jeunes		
	Oui	Non	Ne sait pas	Oui	Non	Ne sait pas
a) Les Chantiers d'insertion	1	2	3	1	2	3
b) Le PLIE (Plans Locaux pour l'Insertion et l'Emploi)	1	2	3	1	2	3
c) Les ETTI (Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion)	1	2	3	1	2	3
d) Les agences d'intérim	1	2	3	1	2	3
e) Les AI (Association Intermédiaire)	1	2	3	1	2	3
f) Les EI (Entreprise d'Insertion)	1	2	3	1	2	3
g) Une formation	1	2	3	1	2	3
h) Une aide au transport	1	2	3	1	2	3
i) Une aide vestimentaire	1	2	3	1	2	3
j) Une aide alimentaire	1	2	3	1	2	3

Q° 15 Que vous a apporté votre passage dans le programme « A.PR.E.S Jeunes »?

	Oui	Non
a) Définir un projet professionnel	1	2
b) Apprendre à chercher un emploi, une formation.....	1	2
c) Faire un CV, une lettre de motivation	1	2
d) Reprendre confiance	1	2
e) Découvrir un nouveau métier	1	2
f) Avoir une expérience professionnelle	1	2
g) Préparer un entretien d'embauche.....	1	2
h) Être aidé pour accéder à un travail, une formation	1	2
i) Un accès à des soins	1	2
j) Une aide pour trouver un logement	1	2
k) Une aide aux transports.....	1	2
l) Autre	1	2

Quelle autre aide :

Q° 16 Le programme « A.PR.E.S Jeunes » vous paraît-il jusqu'à présent adapté à vos besoins pour trouver un emploi ?

Oui	1
Non	2

Si non : A votre avis, qu'est-ce qui vous semblerait plus adapté :

Ne sait pas	3
-------------------	---

Q° 17 Globalement, pensez-vous que votre participation au programme « A.PR.E.S Jeunes » vous a été jusqu'à présent :

- Plutôt utile 1
- Plutôt inutile 2
- Ne sait pas 3

Q° 18 Avez-vous des remarques complémentaires à faire sur le programme « A.PR.E.S Jeunes » ?

- Oui 1
- Non 2

Si vous oui, lesquelles :

Q° 19 Le programme « A.PR.E.S Jeunes » prévoit un suivi pendant six mois après la fin du stage.

Pensez-vous :

- Qu'il est vraiment nécessaire 1
- Qu'il pourrait ne pas exister 2

Q° 20 Que pensez-vous de ce suivi de six mois ?

- Il semble trop long 1
- Il semble trop court 2
- Il semble bien adapté 3

Q° 21 Comment envisagez-vous ce suivi ? (pour quelles raisons, fréquences des contacts, contacts avec quels structures, quel type de contacts,...)

C/ Le stage

Q° 22 Avez-vous effectué votre stage jusqu'au bout des 4 semaines ?

- Oui 1
- Non 2

Si non, était-ce ?

- A la suite d'une demande de l'employeur 1

Pour quelles raisons ?

- A la suite d'une demande de votre part 2

Pour quelles raisons ?

- Autre 3

Pour quelles raisons ?

Q° 23 Concernant votre stage, diriez-vous qu'il était :

	D'accord	Pas d'accord
a) Difficile, pénible	1	2
b) Dangereux	1	2
c) Enrichissant d'un point de vu humain, vous aviez de bonnes relations avec vos collègues 1.....	2	
d) En horaires décalés (nuit, 2x8, 3x8...)	1	2
e) Vous a permis d'apprendre de nouvelles choses	1	2
f) Vous n'avez pas eu assez de responsabilités	1	2
g) Vous a permis de reprendre confiance en vous	1	2
h) Le rythme de travail était trop soutenu	1	2
i) Ce travail était stressant	1	2
j) Intéressant	1	2
k) Ce travail est répétitif (au sens travail à la chaîne, d'usine)	1	2
l) Valorisant	1	2
m) Contraignant vis-à-vis des obligations de votre aménagement de peine .	1	2
n) Difficile concernant l'intégration dans une équipe, parmi les collègues ...	1	2

Q° 24 , Le domaine d'activité dans lequel vous avez effectué votre stage correspondait-il à celui dans lequel vous souhaiteriez travailler ?

Pas du tout.....	1
Plutôt pas	2
Plutôt.....	3
Tout à fait	4

Q° 25 Globalement, êtes-vous satisfait du stage ?

Pas du tout satisfait	1
Plutôt pas satisfait	2
Plutôt satisfait	3
Très satisfait	4

Si vous non, pourquoi :

Q° 26 Quel est le poste que vous avez occupé lors de votre stage ? On cherche une réponse précise, pas « ouvrier » ou « employé » mais par exemple : plombier, employé polyvalent de restauration, chauffeur livreur, vendeur, agent d'entretien, ...

Q° 27 Donnez votre point de vue sur vous-même en choisissant pour chacune des phrases la réponse qui correspond le mieux à votre opinion

Une réponse par sous-question : entourer une réponse pour chaque phrase.

	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Pas d'opinion
a) Je suis une personne de valeur au moins autant qu'une autre	1	2	3
b) Il y a des moments où je me sens bon à rien	1	2	3
c) J'ai un certain nombre de qualités	1	2	3
d) En général, j'ai l'impression d'accumuler les échecs	1	2	3
e) Je suis capable, autant qu'un autre, de mener à bien mes objectifs	1	2	3
f) J'ai fait peu de choses dont je puisse être vraiment fier	1	2	3
g) J'ai plutôt une attitude positive à l'égard de moi-même	1	2	3
h) Je me sens parfois inutile	1	2	3
i) En général, je suis plutôt satisfait de moi-même	1	2	3
j) Je pense que je devrais avoir plus de respect pour moi-même	1	2	3

Q° 28 Nous vous demandons maintenant votre point de vue sur le travail en général. Choisissez pour chacune des phrases, la réponse qui correspond le mieux à votre opinion.

Une réponse par sous-question : entourer une réponse pour chaque phrase.

	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Pas d'opinion
a) On est efficace quand on travaille en équipe	1	2	3
b) Le salaire est un élément déterminant dans le choix d'un travail	1	2	3
c) Mieux vaut avoir un travail peu intéressant et qui laisse du temps pour les loisirs	1	2	3
d) Les principales motivations dans la vie viennent du travail	1	2	3
e) L'autorité est nécessaire pour que le travail avance	1	2	3
f) Le travail devient vite routinier, on ne peut rien y faire	1	2	3
g) Chacun doit faire son travail selon ses capacités sans chercher à faire plus que ce qu'il peut	1	2	3
h) Mieux vaut avoir la sécurité de l'emploi et un petit salaire plutôt que l'inverse	1	2	3
i) Le travail est une activité épanouissante	1	2	3
j) Il est préférable de travailler seul le plus souvent possible	1	2	3

D/ Parcours professionnel

Q° 29 Quelle phrase décrit le mieux votre situation vis-à-vis du travail actuellement :

- Vous êtes en emploi 1
Vous êtes au chômage, à la recherche d'un emploi 2
Vous êtes en études, en formation 3

Si en emploi, depuis quand ?

Le _____

Si en emploi, l'entreprise pour laquelle vous travaillez, est elle celle dans laquelle vous avez fait votre stage de 4 semaines ?

- Oui 1
Non 2

Si en formation ou en études, depuis quand ?

Le _____

Si en formation ou en études, laquelle ?

Q° 30 Si vous travaillez actuellement, est-ce que :

	Oui	Non
a) Vous faites une ou des missions d'intérim	1	2
b) Vous faites un contrat d'apprentissage	1	2
c) Vous avez un contrat aidé (contrat où l'employeur reçoit une aide pour payer le salarié ou pour les charges, ex CAE, CIE, CI-RMA, etc.)	1	2
d) Vous faites un stage	1	2
e) Vous avez un CDD (hors contrat aidé ou intérim) dans le privé ou le public	1	2
f) Vous avez un CDI	1	2
g) Vous avez d'autres situations d'emploi.....	1	2

Si vous avez connu d'autres situations, pouvez-vous préciser :

Q° 31 Si vous travaillez êtes-vous :

- Toujours en temps complet 1
Parfois en temps complet, parfois en temps partiel..... 2
Toujours en temps partiel..... 3

Si toujours à temps partiel : Pendant combien d'heures par semaine en moyenne ?

l__l heures

Q° 32 Si vous travaillez quel est le poste que vous occupez ? On cherche une réponse précise, pas « ouvrier » ou « employé » mais par exemple : plombier, employé polyvalent de restauration, chauffeur livreur, vendeur, agent d'entretien, ...

Q° 33 Depuis la dernière fois que vous avez répondu au questionnaire, vous est-il arrivé d'utiliser les moyens suivants pour chercher un emploi ?

	Oui	Non
a) Inscription à l'ANPE (ou pôle emploi)	1	2
b) Annonces, stages ou conseils de l'ANPE (ou pôle emploi)	1	2
c) Annonces, stages ou conseils de la mission locale	1	2
d) Inscription dans une ou des entreprises d'intérim.....	1	2
e) Candidatures spontanées (en allant vous présenter ou déposer un CV directement dans une entreprise)	1	2
f) Vous avez fait appel à votre entourage (famille, amis, voisins...)	1	2
g) Inscription sur des sites d'emploi en ligne	1	2
h) Aide d'un autre professionnel de la recherche d'emploi	1	2
<i>Si Aide d'un autre professionnel, noter de quelle(s) institution(s) : ex. services emplois d'une mairie, associations d'aide à l'insertion (laquelle)</i>		

i) Autres démarches	1	2
<i>Si autres démarches, préciser lesquelles</i>		

E/ Les attentes

Q° 34 Globalement, comment envisagez-vous l'avenir dans les prochains mois? Vous êtes

Très inquiet	1
Plutôt inquiet	2
Plutôt confiant	3
Très confiant	4
<i>Vous ne savez pas.....</i>	<i>5</i>

Q° 35 Comment envisagez-vous les six prochains mois sur le plan professionnel ?

Ça sera une période très difficile	1
Ça sera une période assez difficile	2
Ça sera une période assez facile.....	3
Ça sera une période très facile	4
<i>Vous ne savez pas</i>	<i>5</i>

Q° 36 Avez-vous actuellement des projets professionnels ?

Oui, j'ai un projet professionnel précis	1
<i>Si oui, lequel :</i>	

Oui, mais mes projets sont peu précis.....	2
Non, j'hésite entre plusieurs projets	3
Non, je n'ai pas vraiment de projet	4
<i>Non, j'ai déjà un emploi</i>	<i>5</i>

Q° 37 Actuellement, que pensez-vous faire en premier ?

(Une seule réponse possible)

- Suivre une formation 1
- Chercher un emploi 2
- Travailler tout de suite 3
- Vous ne savez pas*..... 4
- Non concerné car déjà en emploi ou en formation* 5

Q° 38 Pensez-vous que vous pourrez retravailler dans une des entreprises où vous avez déjà travaillé :

- Oui sans doute..... 1
- Oui, peut-être..... 2
- Non, certainement pas 3
- Vous ne savez pas*..... 4
- Vous n'avez jamais travaillé*..... 5
- Travaille actuellement*..... 5

Q° 39 Voici plusieurs domaines d'activité professionnelle. Si vous ne travaillez pas actuellement, parmi tous ces domaines, quels sont ceux où vous envisagez de travailler ?

	Oui	Non	Vous ne savez pas	
a) Hôtellerie, restauration, métiers de l'alimentation, tourisme	1	2	3	
b) Bâtiment, travaux publics, Électricité	1	2	3	
c) Travail du bois, ameublement	1	2	3	
d) Mécanique, électromécanique	1	2	3	
e) Nettoyage	1	2	3	
f) Transport, manutention, magasinage	1	2	3	
g) Gardiennage, sécurité	1	2	3	
h) Commerce, vente	1	2	3	
i) Comptabilité-gestion, secrétariat, bureautique	1	2	3	
j) Sanitaire et social	1	2	3	
k) Autre domaine	1	2	3	Si autre domaine, lesquels : -----

Q° 40 Actuellement, souhaitez-vous une aide dans les domaines suivants ?

	Oui	Non	Vous ne savez pas
a) Une ou des formations pour acquérir un diplôme, une qualification.....	1	2	3
b) Une aide pour chercher un emploi	1	2	3
c) L'accès à des contrats aidés (contrat où l'employeur reçoit une aide pour payer le salarié ou les charges, ex CAE, CIE, CI-RMA)	1	2	3
d) L'accès à un CIVIS (contrat d'insertion dans la vie sociale)	1	2	3
e) L'accès à des soins, des aides pour vous soigner	1	2	3
f) Des aides pour trouver un logement	1	2	3
g) Des aides pour passer le permis	1	2	3
h) Des aides pour le transport (abonnements, frais de transport...)	1	2	3
i) L'accès à des activités sportives et culturelles	1	2	3
j) Aide dans un autre domaine	1	2	3

Si autre domaine : Dans quel autre domaine.

III. Tris à plat

Première vague d'interrogation

Q1 Quel âge avez-vous ?	Effectifs	%
19	6	11%
20	8	15%
21	7	13%
22	12	22%
23	5	9%
24	9	16%
25	7	13%
26	1	2%
Moyenne	22,13 ans	
Total	55	100%

Q2 Par qui avez-vous été élevé jusqu'à votre majorité ? Avez-vous été au moins quelques temps :	Effectifs	%
Avec vos deux parents (biologiques ou adoptifs)		
Oui	34	60%
Non	17	30%
Non renseigné	6	11%
Avec un seul de vos parents (éventuellement avec son nouveau conjoint)		
Oui	21	37%
Non	27	47%
Non renseigné	9	16%
Chez d'autres personnes de la famille, sans vos parents		
Oui	3	5%
Non	42	74%
Non renseigné	12	21%
Dans une famille d'accueil (qui n'était pas votre famille d'origine)		
Oui	6	11%
Non	36	63%
Non renseigné	15	26%
Dans un foyer, une institution, un lieu de vie		
Oui	12	21%
Non	35	61%
Non renseigné	10	18%
Total	57	100%

Q3 Pour votre père, vous connaissez sa dernière profession ?	Effectifs	%
Oui pour votre père	39	68%
Il n'a jamais travaillé	1	2%
Vous ne le savez pas	11	19%
Non renseigné	6	11%
Total	57	100%

Q3B Quelle est la (dernière) profession de votre père ?	Effectifs	%
Agriculteur	1	3%
Intermédiaire	1	3%
Employé	14	36%
Ouvrier	19	49%
Non renseigné	3	8%
Artisan	1	3%
Total	39	100%

Q4 Pour votre mère, vous connaissez sa dernière profession ?	Effectifs	%
Oui pour votre mère	23	40%
Elle n'a jamais travaillé	18	32%
Vous ne le savez pas	15	26%
Non renseigné	1	2%
Total	57	100%

Q4B Quelle est la (dernière) profession de votre mère ?	Effectifs	%
Employé	22	96%
Ouvrier	1	4%
Total	23	100%

Q5 Actuellement, votre père (ou l'homme qui vous a élevé) est-il :	Effectifs	%
Salarié	12	21%
A son compte (agriculteur, artisan, commerçant)	1	2%
Au chômage	9	16%
Retraité	5	9%
Au foyer, en invalidité	3	5%
Décédé	12	21%
Vous ne savez pas	9	16%
Autres	2	4%
Non renseigné	4	7%
Total	57	100%

Q6 Actuellement, votre mère (ou la femme qui vous a élevé) est-elle :	Effectifs	%
Salariée	11	19%
A son compte (agricultrice, artisan, com	2	4%
Au chômage	13	23%
Au foyer, en invalidité	12	21%
Décédée	5	9%
Vous ne savez pas	9	16%
Autres	5	9%
Total	57	100%

Q7 Avez-vous toujours été à l'école en France ?	Effectifs	%
Oui	57	100%
Total	57	100%

Q9 Jusqu'à quel âge avez-vous été à l'école ?	Effectifs	%
12	1	2%
13	1	2%
14	5	9%
15	3	5%
16	18	33%
17	11	20%
18	10	18%
19	2	4%
20	3	5%
21	1	2%
Total	55	100%

Q10 Jusqu'à quel niveau avez-vous poursuivi vos études ? (En France ou à l'étranger)	Effectifs	%
6ème à 5ème	4	7%
4ème à 3ème	16	28%
Préparation d'un CAP, d'un BEP, d'un bac	32	56%
Lycée général (seconde, première ou terminale)	4	7%
Supérieur au bac	1	2%
Total	57	100%

Q11 Depuis la fin de votre scolarité, avez-vous suivi une ou des formations ?	Effectifs	%
Oui, une seule	13	23%
Oui, plusieurs	18	32%
Non	25	44%
Non renseigné	1	2%
Total	57	100%

Q12 Avez-vous un ou des diplômes ? (En France ou à l'étranger - formation initiale ou continue)	Effectifs	%
Oui	25	44%
Non	32	56%
Total	57	100%

Q13 Si vous avez un ou des diplômes : Quel est votre diplôme le plus élevé ?	Effectifs	%
Certificat d'études primaires (CEP), BEP, brevet des collèges	9	36%
CAP, BEP, ou autre diplôme de ce niveau	13	52%
Baccalauréat, Brevet professionnel, ou autre diplôme de ce niveau	2	8%
Diplôme de 1er cycle universitaire, BTS, DUT, diplôme paramédical ou social	1	4%
Total	25	100%

Q14 Dans la vie courante, avez-vous des difficultés en ...	Effectifs	%
a) Lecture (en français)		
Aucune	30	53%
Quelques-unes	14	25%
Beaucoup	3	5%
Non renseigné	10	18%
b) Écriture (en français)		
Aucune	25	44%
Quelques-unes	16	28%
Beaucoup	7	12%
Non renseigné	9	16%
c) Calcul		
Aucune	27	47%
Quelques-unes	19	33%
Beaucoup	6	11%
Non renseigné	5	9%
Total	57	100%

Q15 Avez-vous actuellement ou avez-vous déjà eu le permis de conduire (permis B) ou un permis moto ?	Effectifs	%
Oui	11	19%
<i>Oui</i>	6	11%
<i>Non et vous souhaitez le repasser</i>	2	3%
<i>Non et vous ne souhaitez pas le repasser</i>	1	2%
<i>Vous ne savez pas</i>	1	2%
<i>Non renseigné</i>	1	2%
Non	44	77%
Non renseigné	2	4%
Total	57	100%

Q17 Si vous n'avez jamais eu le permis B ou moto : Est-ce que :	Effectifs	%
Vous ne l'avez jamais eu et vous souhaitez le passer	37	80%
Vous l'avez déjà eu et vous souhaitez le repasser	2	4%
Vous ne souhaitez pas le passer	1	2%
Autre	4	9%
Non renseigné	2	4%
Total	46	100%

Q18 Dans les années avant votre condamnation, vous est il arrivé d'utiliser les moyens suivants pour chercher un emploi ?	Effectifs	%
a) Inscription à l'ANPE (ou pôle emploi)		
Oui	42	74%
Non	6	11%
Non renseigné	9	16%
b) Annonces, stages ou conseils de l'ANPE (ou pôle emploi)		
Oui	24	42%
Non	17	30%
Non renseigné	16	28%
c) Inscription dans une mission locale		
Oui	39	68%
Non	7	12%
Non renseigné	11	19%
d) Annonces, stages ou conseils d'une mission locale		
Oui	21	37%
Non	17	30%
Non renseigné	19	33%
e) Inscription dans une ou des entreprises d'intérim		
Oui	32	56%
Non	9	16%
Non renseigné	16	28%
f) Candidatures spontanées (en allant vous présenter ou déposer un CV directement dans une entreprise)		
Oui	25	44%
Non	14	25%
Non renseigné	18	32%
g) Vous avez fait appel à votre entourage (famille, amis, voisins...)		
Oui	17	30%
Non	22	39%
Non renseigné	18	32%
h) Inscription sur des sites d'emploi en ligne		
Oui	10	18%
Non	27	47%
Non renseigné	20	35%
i) Aide d'un autre professionnel de la recherche d'emploi		
Oui	6	11%
Non	32	56%
Non renseigné	19	33%
j) Autres démarches		
Oui	5	9%
Non	19	33%
Non renseigné	33	58%
Total	57	100%

Q19 Habitez-vous dans un logement indépendant (sans vos parents ou autres tuteurs) ?	Effectifs	%
Dans un logement indépendant	20	35%
non	36	63%
Non renseigné	1	2%
Total	57	100%

Q20 Si oui, dans ce logement indépendant, étiez-vous ?	Effectifs	%
Locataire d'un meublé, d'une chambre d'hôtel	1	5%
Locataire d'un logement HLM	1	5%
Locataire d'un logement loué vide dans le secteur privé	9	45%
Sous-locataire	1	5%
Non renseigné	3	15%
Foyer	3	15%
Autre 1	2	10%
<i>autre situation</i>	1	5%
<i>contrat APJM avec la Bovée des jeunes (appartement en autonomie)</i>	1	5%
Total	20	100%

Q21 Si vous habitez avec vos parents, ou avec d'autres personnes avant votre condamnation, les relations entre vous et les personnes avec qui vous habitez étaient-elles :	Effectifs	%
Plutôt bonnes ou très bonnes	25	44%
Plutôt mauvaises ou très mauvaises	1	2%
Cela dépendait des jours	17	30%
Vous n'habitez pas avec d'autres personnes	6	11%
Non renseigné	8	14%
Total	57	100%

Q22 Dans les douze mois avant votre condamnation, aviez-vous des contacts avec	Effectifs	%
...		
a) Votre père (ou l'homme qui vous a élevé)		
Vous viviez avec eux	15	26%
Vous ne viviez pas avec eux et vous aviez des contacts : souvent	9	16%
Vous ne viviez pas avec eux et vous aviez des contacts : rarement	9	16%
Vous ne viviez pas avec eux et vous aviez des contacts : jamais	10	18%
Personne décédée ou jamais connue	5	9%
Non renseigné	9	16%
b) Votre mère (ou la femme qui vous a élevé)		
Vous viviez avec eux	21	37%
Vous ne viviez pas avec eux et vous aviez des contacts : souvent	15	26%
Vous ne viviez pas avec eux et vous aviez des contacts : rarement	8	14%
Vous ne viviez pas avec eux et vous aviez des contacts : jamais	4	7%
Personne décédée ou jamais connue	2	4%
Non renseigné	7	12%
c) D'autres personnes de la famille		
Vous viviez avec eux	6	11%
Vous ne viviez pas avec eux et vous aviez des contacts : souvent	20	35%
Vous ne viviez pas avec eux et vous aviez des contacts : rarement	9	16%
Vous ne viviez pas avec eux et vous aviez des contacts : jamais	8	14%
Personne décédée ou jamais connue		
Non renseigné	14	25%
d) Des amis		
Vous viviez avec eux	2	4%
Vous ne viviez pas avec eux et vous aviez des contacts : souvent	28	49%
Vous ne viviez pas avec eux et vous aviez des contacts : rarement	7	12%
Vous ne viviez pas avec eux et vous aviez des contacts : jamais	5	9%
Personne décédée ou jamais connue		
Non renseigné	15	26%
Total	57	100%

Q23 Quelle phrase définit le mieux votre état de santé juste avant votre condamnation :	Effectifs	%
Vous étiez en bonne santé	35	61%
Ça pouvait vous arriver d'être malade, comme tout le monde	14	25%
Aucune de ces phrases ne convient	6	11%
Non renseigné	2	4%
Total	57	100%

Q45	Effectifs	%
Dépressif	1	25%
aucune détention	1	25%
crise de panique, ça m'arrive de cracher du sang, j'ai du mal à respirer, j'étais sous traitement mais je ne le prends plus	1	25%
je ne suis malade qu'une ou deux fois par an pas plus	1	25%
Total	4	100%

Q24 Juste avant votre condamnation, aviez-vous un problème de santé chronique (maladie de longue durée telle que diabète, asthme...)	Effectifs	%
Oui, et vous étiez suivi médicalement pour ce problème	2	4%
Oui, et vous n'étiez pas suivi médicalement pour ce problème	1	2%
Non, pas de problème chronique de santé	47	82%
Non renseigné	7	12%
Total	57	100%

Q25 Quelle phrase décrit le mieux votre situation vis-à-vis du travail dans les 12 mois avant votre condamnation :	Effectifs	%
Vous étiez en études, en formation	11	19%
Vous étiez tout le temps en emploi	2	4%
Vous étiez tout le temps au chômage	14	25%
Vous étiez parfois en emploi, parfois au chômage	25	44%
Non renseigné	5	9%
Total	57	100%

Q26 Si emploi et chômage, Avez-vous été :	Effectifs	%
Surtout au chômage	11	44%
Surtout en emploi	2	8%
Autant au chômage qu'en emploi	11	44%
Non renseigné	1	4%
Total	25	100%

Q28 Si vous avez travaillé dans les douze mois avant la condamnation, étiez-vous :	Effectifs	%
Toujours en temps complet	13	48%
Parfois en temps complet, parfois en temps partiel	4	15%
Toujours en temps partiel	1	4%
Non renseigné	9	33%
Total	27	100%

Q30 Donnez votre point de vue sur vous-même en choisissant pour chacune des phrases la réponse qui correspond le mieux à votre opinion ?	Effectifs	%
a) Je suis une personne de valeur au moins autant qu'une autre		
Plutôt d'accord	44	77%
Plutôt pas d'accord	3	5%
Pas d'opinion	10	18%
b) Il y a des moments où je me sens bon à rien		
Plutôt d'accord	21	37%
Plutôt pas d'accord	27	47%
Pas d'opinion	9	16%
c) J'ai un certain nombre de qualités		
Plutôt d'accord	51	89%
Plutôt pas d'accord	1	2%
Pas d'opinion	5	9%
d) En général, j'ai l'impression d'accumuler les échecs		
Plutôt d'accord	24	42%
Plutôt pas d'accord	16	28%
Pas d'opinion	16	28%
Non renseigné	1	2%
e) Je suis capable, autant qu'un autre, de mener à bien mes objectifs		
Plutôt d'accord	50	88%
Plutôt pas d'accord	3	5%
Pas d'opinion	3	5%
Non renseigné	1	2%
f) J'ai fait peu de choses dont je puisse être vraiment fier		
Plutôt d'accord	33	58%
Plutôt pas d'accord	16	28%
Pas d'opinion	8	14%
g) J'ai plutôt une attitude positive à l'égard de moi-même		
Plutôt d'accord	37	65%
Plutôt pas d'accord	14	25%
Pas d'opinion	6	11%
h) Je me sens parfois inutile		
Plutôt d'accord	15	26%
Plutôt pas d'accord	29	51%
Pas d'opinion	13	23%
i) En général, je suis plutôt satisfait de moi-même		
Plutôt d'accord	34	60%
Plutôt pas d'accord	16	28%
Pas d'opinion	6	11%
Non renseigné	1	2%
j) Je pense que je devrais avoir plus de respect pour moi-même		
Plutôt d'accord	21	37%
Plutôt pas d'accord	23	40%
Pas d'opinion	12	21%
Non renseigné	1	2%
Total	57	100%

Q31 Choisissez pour chacune des phrases, la réponse qui correspond le mieux ...	Effectifs	%
a) On est efficace quand on travaille en équipe		
Plutôt d'accord	45	79%
Plutôt pas d'accord	7	12%
Pas d'opinion	4	7%
Non renseigné	1	2%
b) Le salaire est un élément déterminant dans le choix d'un travail		
Plutôt d'accord	41	72%
Plutôt pas d'accord	10	18%
Pas d'opinion	5	9%
Non renseigné	1	2%

Q31 Choisissez pour chacune des phrases, la réponse qui correspond le mieux ...	Effectifs	%
c) Mieux vaut avoir un travail peu intéressant et qui laisse du temps pour les loisirs		
Plutôt d'accord	14	25%
Plutôt pas d'accord	34	60%
Pas d'opinion	7	12%
Non renseigné	2	4%
d) Les principales motivations dans la vie viennent du travail		
Plutôt d'accord	35	61%
Plutôt pas d'accord	11	19%
Pas d'opinion	9	16%
Non renseigné	2	4%
e) L'autorité est nécessaire pour que le travail avance		
Plutôt d'accord	42	74%
Plutôt pas d'accord	8	14%
Pas d'opinion	5	9%
Non renseigné	2	4%
f) Le travail devient vite routinier, on ne peut rien y faire		
Plutôt d'accord	26	46%
Plutôt pas d'accord	18	32%
Pas d'opinion	11	19%
Non renseigné	2	4%
g) Chacun doit faire son travail selon ses capacités sans chercher à faire plus que ce qu'il peut		
Plutôt d'accord	30	53%
Plutôt pas d'accord	19	33%
Pas d'opinion	5	9%
Non renseigné	3	5%
h) Mieux vaut avoir la sécurité de l'emploi et un petit salaire plutôt que l'inverse		
Plutôt d'accord	38	67%
Plutôt pas d'accord	9	16%
Pas d'opinion	7	12%
Non renseigné	3	5%
i) Le travail est une activité épanouissante		
Plutôt d'accord	29	51%
Plutôt pas d'accord	8	14%
Pas d'opinion	14	25%
Non renseigné	6	11%
j) Il est préférable de travailler seul le plus souvent possible		
Plutôt d'accord	19	33%
Plutôt pas d'accord	25	44%
Pas d'opinion	9	16%
Non renseigné	4	7%
Total	57	100%

Q32 Parmi tous ces domaines, y en a-t-il où vous avez déjà travaillé ?	Effectifs	%
a) Hôtellerie, restauration, métiers de l'alimentation, tourisme		
Oui	13	23%
Non	45	77%
b) Bâtiment, travaux publics, Électricité		
Oui	33	58%
Non	24	42%
c) Travail du bois, ameublement		
Oui	13	23%
Non	44	77%
d) Mécanique, électromécanique		
Oui	22	39%
Non	35	61%
e) Nettoyage		
Oui	14	25%

Q32 Parmi tous ces domaines, y en a-t-il où vous avez déjà travaillé ?	Effectifs	%
Non	43	75%
f) Transport, manutention, magasinage		
Oui	12	21%
Non	45	79%
g) Gardiennage, sécurité		
Oui	5	9%
Non	52	91%
h) Commerce, vente		
Oui	8	14%
Non	49	86%
i) Comptabilité-gestion, secrétariat, bureautique		
Oui	1	2%
Non	56	98%
j) Sanitaire et social		
Oui	2	4%
Non	55	96%
Agriculture		
Oui	2	4%
Non	55	96%
Total	57	100%

Q33 Pendant votre condamnation, avez-vous participé aux activités suivantes ?	Effectifs	%
a) Travail pénitentiaire en atelier		
Oui, régulièrement	12	21%
Oui, parfois	3	5%
Non	23	40%
Non renseigné	19	33%
b) Travail en service général (auxiliaire)		
Oui, régulièrement	3	5%
Oui, parfois	1	2%
Non	29	51%
Non renseigné	24	42%
c) Ecole, activités scolaires		
Oui, régulièrement	14	25%
Oui, parfois	7	12%
Non	15	26%
Non renseigné	21	37%
Total	57	100%

Q34 Vous êtes-vous fait soigner depuis que vous êtes en condamnation ?	Effectifs	%
Oui	21	37%
<i>Dentaire</i>	13	23%
<i>Vue</i>	1	2%
<i>Plaies, blessures, fractures</i>	3	5%
<i>Maladie</i>	2	4%
<i>Autre</i>	5	9%
<i>Dont Addictions</i>	4	7%
<i>Dépression</i>	1	2%
Non	36	63%
Total	57	100%

Q36 Quelle phrase définit le mieux votre état actuel de santé :	Effectifs	%
Vous êtes en bonne santé	39	68%
Ça peut vous arriver d'être malade, comme tout le monde	15	26%
Vous êtes très souvent malade, fatigué	1	2%
Non renseigné	2	4%
Total	57	100%

Q37 En ce moment, avez-vous un problème de santé chronique	Effectifs	%
Oui, et vous êtes suivi médicalement pour ce problème	4	7%
Oui, et vous n'êtes pas suivi médicalement pour ce problème	1	2%
Non, pas de problème chronique de santé	46	81%
Non renseigné	6	11%
Total	57	100%

Q38 Depuis votre condamnation, avez-vous eu des contacts avec ?	Effectifs	%
a) Vos parents (père ou mère)		
Des visites régulières	28	49%
Des visites de temps en temps	3	5%
Des contacts (courrier) mais pas de visi	4	7%
Pas de contacts depuis la détention	6	11%
Non concerné (pas ou plus de parent, pas	3	5%
Non renseigné	13	23%
b) D'autres membres de votre famille		
Des visites régulières	20	35%
Des visites de temps en temps	4	7%
Des contacts (courrier) mais pas de visi	5	9%
Pas de contacts depuis la détention	9	16%
Non concerné (pas ou plus de parent, pas	3	5%
Non renseigné	16	28%
c) Votre petite amie (si vous en avez une)		
Des visites régulières	19	33%
Des visites de temps en temps	3	5%
Des contacts (courrier) mais pas de visi	2	4%
Pas de contacts depuis la détention	3	5%
Non concerné (pas ou plus de parent, pas	10	18%
Non renseigné	20	35%
d) Des amis, des copains, d'anciens voisins		
Des visites régulières	8	14%
Des visites de temps en temps	5	9%
Des contacts (courrier) mais pas de visi	4	7%
Pas de contacts depuis la détention	10	18%
Non concerné (pas ou plus de parent, pas	10	18%
Non renseigné	20	35%
Total	57	100%

Q39 Avant votre mise en condamnation, étiez-vous en couple	Effectifs	%
Oui, et vous habitez ensemble	13	23%
Oui, sans habiter ensemble	15	26%
Non	20	35%
Non renseigné	9	16%
Total	57	100%

Q40 Si oui, pensez-vous habiter avec votre conjoint à la sortie fin de peine ?	Effectifs	%
Oui	14	50%
Non	6	21%
Vous ne savez pas encore	7	25%
Non renseigné	1	4%
Total	28	100%

Q41 Avez-vous des enfants ?	Effectifs	%
Oui	16	28%
Non, sans enfant	37	65%
Non renseigné	4	7%
Total	57	100%

Q42 Si oui, combien d'enfants avez-vous ?	Effectifs	%
1	9	69%
2	2	15%
3	1	8%
4	1	8%
Total	13	100%

Q43 Si oui, vivrez-vous avec vos enfants à votre sortie fin de peine ?	Effectifs	%
Oui	5	31%
Non	2	13%
Vous ne savez pas encore	5	31%
Non renseigné	4	25%
Total	16	100%

Q44 A votre sortie fin de peine de la maison d'arrêt de Douai, comment pensez-vous être logé ?	Effectifs	%
Hébergé par vos parents	28	49%
Hébergé par une autre personne de votre famille ou un proche	3	5%
Hébergé dans un foyer, un centre d'hébergement	3	5%
Locataire d'un logement dans le secteur privé (non meublé)	2	4%
Sous-locataire	1	2%
Vous ne savez pas encore	3	5%
Non renseigné	17	30%
Total	57	100%

Q45 Si vous savez déjà où vous allez habiter à votre sortie fin de peine : Pensez-vous que vous pourrez rester au moins 6 mois dans ce logement ou que vous aurez besoin de trouver un autre logement rapidement ?	Effectifs	%
Vous pourrez sans doute rester au moins	18	32%
Vous aurez besoin rapidement de trouver	11	19%
Vous ne savez pas encore	10	18%
Non renseigné	18	32%
Total	57	100%

Q46 Comment envisagez-vous l'avenir dans les prochaines années ? Vous êtes	Effectifs	%
Très inquiet	10	18%
Plutôt inquiet	10	18%
Plutôt confiant	17	30%
Très confiant	10	18%
Vous ne savez pas	10	18%
Total	57	100%

Q47 Comment envisagez-vous les six mois après votre sortie fin de peine sur le plan professionnel ?	Effectifs	%
Ça sera une période très difficile	10	18%
Ça sera une période assez difficile	21	37%
Ça sera une période assez facile	3	5%
Ça sera une période très facile	1	2%
Vous ne savez pas	14	25%
Non renseigné	8	14%
Total	57	100%

Q48 Avez-vous actuellement des projets professionnels ?	Effectifs	%
Oui, j'ai un projet professionnel précis	31	54%
Oui, mais mes projets sont peu précis	7	12%
Non, j'hésite entre plusieurs projets	8	14%
Non, je n'ai pas vraiment de projet	7	12%
Non renseigné	4	7%
Total	57	100%

Q76	Effectifs	%
CAP mécanique poids lourds, AFPA Cantin	1	3%
Travailler dans le plaquo	1	3%
Trouver un emploi dans le secteur Agent de propreté ou Batiment, j'ai de l'expérience dans ces domaines	1	3%
aide maçon	1	3%
avoir du travail	1	3%
batiment	2	7%
boulangier	1	3%
cariste	1	3%
couvreur zingeur	1	3%
couvreur zingueur	1	3%
devenir électricien	1	3%
diplome plaquiste	1	3%
formation AFPA électricien	1	3%
je souhaite devenir peintre en batiment	1	3%
je voudrais être carreleur	1	3%
menuiserie	1	3%
monter un garage	1	3%
motoriste électrique	1	3%
métier de batiment	1	3%
n'importe quel corps de métier du bâtiment	1	3%
peintre en bâtiment	1	3%
plaquiste et plâtrier	1	3%
plaquiste, bâtiment	1	3%
préparateur de commandes	1	3%
retrouver un contrat de travail	1	3%
travailler comme soudeur	1	3%
travailler dans la menuiserie	1	3%
travailler dans le nettoyage industriel	1	3%
trouver du travail comme manœuvre	1	3%
Total	30	100%

Q50	Juste après votre sortie	Effectifs	%
fin de peine, que pensez-vous faire en premier ?			
Suivre une formation		13	23%
Chercher un emploi		18	32%
Travailler tout de suite		10	18%
Vous ne savez pas		6	11%
Non renseigné		10	18%
Total		57	100%

Q51	Pensez-vous qu'à votre sortie	Effectifs	%
fin de peine, vous pourrez retravailler dans une des entreprises où vous avez déjà travaillé :			
Oui sans doute		7	12%
Oui, peut-être		17	30%
Non, certainement pas		9	16%
Vous ne savez pas		7	12%
Vous n'avez jamais travaillé		8	14%
Non renseigné		9	16%
Total		57	100%

Q52 Parmi tous ces domaines, quels sont ceux où vous envisagez de travailler après votre sortie/fin de peine ?	Effectifs	%
a) Hôtellerie, restauration, métiers de l'alimentation, tourisme		
Oui	9	16%
Non	29	51%
Vous ne savez pas	2	4%
Non renseigné	17	30%
b) Bâtiment, travaux publics, Électricité		
Oui	36	63%
Non	7	12%
Vous ne savez pas	3	5%
Non renseigné	11	19%
c) Travail du bois, ameublement		
Oui	15	26%
Non	22	39%
Vous ne savez pas	3	5%
Non renseigné	17	30%
d) Mécanique, électromécanique		
Oui	18	32%
Non	20	35%
Vous ne savez pas	3	5%
Non renseigné	16	28%
e) Nettoyage		
Oui	10	18%
Non	27	47%
Vous ne savez pas	4	7%
Non renseigné	16	28%
f) Transport, manutention, magasinage		
Oui	16	28%
Non	20	35%
Vous ne savez pas	6	11%
Non renseigné	15	26%
g) Gardiennage, sécurité		
Oui	7	12%
Non	26	46%
Vous ne savez pas	7	12%
Non renseigné	17	30%
h) Commerce, vente		
Oui	6	11%
Non	31	54%
Vous ne savez pas	3	5%
Non renseigné	17	30%
i) Comptabilité-gestion, secrétariat, bureautique		
Oui	1	2%
Non	35	61%
Vous ne savez pas	3	5%
Non renseigné	18	32%
j) Sanitaire et social		
Oui	4	7%
Non	34	60%
Vous ne savez pas	3	5%
Non renseigné	16	28%
k) Autre domaine		
Oui	6	11%
Non	28	49%
Vous ne savez pas	6	11%
Non renseigné	17	30%
Total	57	100%

Autre domaine	Effectifs	%
BATIMENT	1	17%
agent de production Boulanger	1	17%
briquetier	1	17%
préparateur de commandes	1	17%
technicien du spectacle	1	17%
électrotechnique	1	17%
Total	6	100%

Q53 Quand vous serez libéré, souhaitez-vous une aide dans les domaines suivants ?	Effectifs	%
a) Une ou des formations pour acquérir un diplôme, une qualification		
Oui	27	47%
Non	7	12%
Vous ne savez pas	9	16%
Non renseigné	14	25%
b) Une aide pour chercher un emploi		
Oui	35	61%
Non	5	9%
Vous ne savez pas	4	7%
Non renseigné	13	23%
c) L'accès à des contrats aidés ((contrat où l'employeur reçoit une aide pour payer le salarié ou les charges, ex CAE, CIE, CI-RMA)		
Oui	16	28%
Non	12	21%
Vous ne savez pas	10	18%
Non renseigné	19	33%
d) L'accès à un CIVIS (contrat d'insertion dans la vie sociale)		
Oui	26	46%
Non	8	14%
Vous ne savez pas	7	12%
Non renseigné	16	28%
e) L'accès à des soins, des aides pour vous soigner		
Oui	15	26%
Non	21	37%
Vous ne savez pas	3	5%
Non renseigné	18	32%
f) Des aides pour trouver un logement		
Oui	24	42%
Non	14	25%
Vous ne savez pas	4	7%
Non renseigné	15	26%
g) Des aides pour passer le permis		
Oui	32	56%
Non	11	19%
Vous ne savez pas	2	4%
Non renseigné	12	21%
h) Des aides pour le transport (abonnements, frais de transport...)		
Oui	24	42%
Non	13	23%
Vous ne savez pas	3	5%
Non renseigné	17	30%
i) L'accès à des activités sportives et culturelles		
Oui	16	28%
Non	21	37%
Vous ne savez pas	4	7%
Non renseigné	16	28%
j) Aide dans un autre domaine		
Oui	1	2%
Non	23	40%
Vous ne savez pas	6	11%
Non renseigné	27	47%
Total	57	100%

Aide dans un autre domaine	Effectifs	%
Aide au retour à l'emploi, préparation à l'entrée en entreprise	1	3%
Aider à trouver un travail	1	3%
DPP, immersion en entreprise, suivi individuel pendant 6 (post parcours)	1	3%
Faire des stages pour trouver un CDD-CDI ou contact apprentissage	1	3%
OUI POUR NOUS AIDER A TROUVER UN EMPLOI	1	3%
aide à décrocher un contrat de travail	1	3%
aide à faire une formation et à trouver du travail	1	3%
aider	1	3%
aider les gens à trouver une situation dans le milieu professionnel	1	3%
aider les jeunes vis à vis de l'insertion dans le domaine du travail	1	3%
avoir un point de vue sur le métier souhaité	1	3%
ce programme aide pour trouver un contrat ou un travail	1	3%
définir un projet professionnel	2	5%
elle consiste à réinsérer les jeunes après leur condamnation	1	3%
elle peut nous aider à signer un contrat et cela peut être vraiment intéressant	1	3%
essayer d'avoir un contrat de travail	1	3%
il sert à acquérir de l'expérience et à nous réinsérer dans la société	1	3%
la réinsertion, l'avenir de certains, un petit coup de pouce	1	3%
m'orienter et peut être me trouver un contrat	1	3%
non	3	8%
non mais j'en sais un peu	1	3%
non pas vraiment	1	3%
nous aide à trouver une formation et un travail, pour nous en sortir	1	3%
nous mettre en relation avec des patrons	1	3%
oui	1	3%
oui, à m'aider à apprendre les démarches pour du travail	1	3%
oui, à m'aider à trouver un travail	1	3%
pas vraiment	1	3%
pour nous aider pour les entretiens avec des employeurs, nous trouver une entreprise pour obtenir un stage et peut-être décrocher un contrat, reprendre goût au travail et nous motiver	1	3%
pouvoir peut-être retrouver un contrat d'apprentissage ou une promesse d'embauche	1	3%
programme de réinsertion professionnelle	1	3%
retrouver du travail	1	3%
retrouver un emploi et vous réinsérer	1	3%
réinsertion sociale, sortir les jeunes du pétrin	1	3%
réintégration dans le monde du travail	1	3%
à aider à trouver une formation et un emploi et aussi dans des papiers	1	3%
à trouver un emploi	1	3%
Total	40	100%

Q55 Qu'attendez-vous de votre passage dans le programme « A.P.R.E.S Jeunes » ?	Effectifs	%
a) De l'aide pour votre recherche d'emploi		
Oui	53	93%
Non	4	7%
b) Des aides pour passer le permis		
Oui	36	63%
Non	21	37%
c) Suivre une formation		
Oui	39	68%
Non	18	32%
d) Reprendre confiance		
Oui	35	61%
Non	22	39%
e) Un aménagement de peine		
Oui	20	35%
Non	37	65%
f) Une aide pour un projet précis que vous ne pouvez pas réaliser seul		
Oui	23	40%
Non	34	60%
g) Autre attente		
Oui	4	7%
Non	55	93%
h) Vous n'avez pas d'attente précise		
Oui	4	7%
Non	53	93%
Total	57	100%

Quel projet	Effectifs	%
devenir peintre en bâtiment	1	7%
du travail	1	7%
en bâtiment	1	7%
j'aimerais ouvrir un commerce dans le western	1	7%
logement	1	7%
maçonnerie bâtiment	1	7%
menuiserie	1	7%
monter un garage	1	7%
passer un diplôme d'art pour devenir tatoueur	1	7%
peintre	1	7%
soudure	1	7%
travailler dans le nettoyage	1	7%
trouver un emploi dans le secteur agent de propreté ou bâtiment	1	7%
électricien	1	7%
Total	14	100%

Autre attente	Effectifs	%
formation AFPA électricien	1	50%
travail	1	50%
Total	2	100%

Q56 Le programme « A.P.R.E.S Jeunes » vous paraît-il adapté à vos besoins pour retrouver un emploi :	Effectifs	%
Oui	49	86%
Non	1	2%
Ne sait pas	7	12%
Total	57	100%

Q58 Pensez-vous que votre participation au programme « A.P.R.E.S Jeunes » va vous être :	Effectifs	%
Plutôt utile	50	88%
Ne sait pas	7	12%
Total	57	100%

Deuxième vague d'interrogation

A/ La situation actuelle

Actuellement, où logez-vous?	Effectifs	%
Chez vos parents (père ou mère ou les 2)	14	61%
Chez une autre personne de votre famille	1	4%
Quartier de semi-liberté	4	17%
dans un logement indépendant	3	13%
nr	1	4%
Total	23	100%

Souhaitez-vous déménager?	Effectifs	%
oui	10	53%
non	8	42%
nr	1	5%
Total	19	100%

Dans quel type de logement souhaitez-vous	Effectifs	%
Chez vos parents (père ou mère ou les 2)	1	10%
dans un foyer, un centre d'hébergement	1	10%
dans un logement indépendant	6	60%
souhaiterait déménager mais n'en a pas l	2	20%
Total	10	100%

Avez-vous entrepris des démarches ?	Effectifs	%
oui	3	50%
non	3	50%
Total	6	100%

De quel type d'aménagement de peine bénéficiez-vous ?	Effectifs	%
Semi-liberté classique	6	26%
Bracelet électronique	9	39%
sursis, mise à l'épreuve	7	30%
nr	1	4%
Total	23	100%

Depuis votre aménagement de peine, avez-vous eu des contacts avec : Effectifs %		
a) Votre père (ou l'homme qui vous a élevé)		
Vous viviez avec eux	8	35%
Vous ne viviez pas avec eux et vous aviez des contacts : souvent	3	13%
Vous ne viviez pas avec eux et vous aviez des contacts : rarement	1	4%
Vous ne viviez pas avec eux et vous aviez des contacts : jamais	4	17%
Personne décédée ou jamais connue	5	22%
nr	2	9%
b) Votre mère (ou la femme qui vous a élevé)		
Vous viviez avec eux	16	70%
Vous ne viviez pas avec eux et vous aviez des contacts : souvent	3	13%
Vous ne viviez pas avec eux et vous aviez des contacts : jamais	2	9%
nr	2	9%
c) D'autres personnes de la famille		
Vous viviez avec eux	2	9%
Vous ne viviez pas avec eux et vous aviez des contacts : souvent	10	43%
Vous ne viviez pas avec eux et vous aviez des contacts : rarement	1	4%
Vous ne viviez pas avec eux et vous aviez des contacts : jamais	5	22%
nr	5	22%
d) Des amis		
Vous viviez avec eux	1	4%
Vous ne viviez pas avec eux et vous aviez des contacts : souvent	8	35%
Vous ne viviez pas avec eux et vous aviez des contacts : rarement	8	35%
Vous ne viviez pas avec eux et vous aviez des contacts : jamais	1	4%
nr	5	22%
Total	23	100%

Actuellement, êtes-vous en couple? Effectifs %	
oui et habite ensemble	3 13%
oui sans habiter ensemble	11 48%
non	9 39%
Total	23 100%

Quelle phrase définit le mieux votre état de santé actuellement ? Effectifs %	
Vous êtes en bonne santé	16 70%
Ça peut vous arriver d'être malade, comme tout le monde	6 26%
nr	1 4%
Total	23 100%

Actuellement avez-vous un problème de santé chronique ? Effectifs %	
Oui, et vous êtes suivi médicalement pour ce problème	4 17%
Oui, et vous n'êtes pas suivi médicalement pour ce problème	2 9%
Non, pas de problème chronique de santé	17 74%
Total	23 100%

Combien d'entretiens avez-vous eus avec Effectifs %	
0	2 11%
1	2 11%
2	7 39%
3	3 17%
4	1 6%
7	2 11%
12	1 6%
Total	18 100%

A quelle fréquence voyiez-vous la mission locale pendant votre détention, avant votre entrée dans le dispositif APRES Jeunes ?	Effectifs	%
Au moins toutes les semaines	1	4%
Pas toutes les semaines mais 2 à 3 fois	4	17%
Une fois par mois ou moins	14	61%
nr	4	17%
Total	23	100%

Avez-vous entendu parler des organismes suivants ?	CONNAIT		En a bénéficié AVANT la condamnation		En a bénéficié APRES la condamnation	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Les Chantiers d'insertion	8	35%	2	25%	4	50%
Le PLIE (Plans Locaux pour l'Insertion et de l'Emploi)	3	13%	1	33%	1	33%
Les ETTI (Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion)	2	9%	1	50%	1	50%
Les agences d'intérim	16	70%	11	69%	7	44%
Les AI (Association Intermédiaire)	2	9%			1	50%
Les EI (Entreprise d'Insertion)	3	13%			2	67%
L'AFPA (Association pour la formation professionnelle des adultes)	20	87%				
L'EPIDE (Etablissement Public d'Insertion de la Défense)	6	26%				
Une formation			11	48%	10	43%
Une aide au transport			7	30%	12	52%
Une aide vestimentaire			4	17%	11	48%
Une aide alimentaire			6	26%	13	57%
Total	23	100%	Sur le nombre de jeunes connaissant l'organisme correspondant sauf pour les derniers sur 23.			

B/ Actions suivies dans le cadre du dispositif « A.P.R.E.S Jeunes »

Ateliers	Fréquentés		Intéressant		Utile pour l'insertion professionnelle ?	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Mise en évidence des acquis professionnels et comportementaux	19	83%	18	95%	18	95%
Définition du projet professionnel	21	91%	18	86%	20	95%
Atelier informatique	22	96%	19	86%	16	73%
Rédaction d'un CV et de lettres de motivation	23	100%	22	96%	21	91%
Découverte du monde de l'entreprise, des métiers porteurs et des contrats actuels sur le marché	19	83%	18	95%	17	89%
Identification des freins à l'emploi et recherche de solutions	19	83%	16	84%	16	84%
Travail sur la revalorisation de soi	20	87%	18	90%	18	90%
Atelier sur les conduites addictives liées à l'alcool	20	87%	16	80%	14	70%
Atelier sur les conduites addictives liées à la drogue	19	83%	14	74%	12	63%
Atelier sur la communication	22	96%	20	91%	19	86%
Ateliers tests de mémoire et psychotechnique	21	91%	16	76%	16	76%
Mise en adéquation des terrains de stage	18	78%	15	83%	14	78%
Préparation de la rencontre avec une entreprise	22	96%	19	86%	21	95%
Formation Sauveteur Secouriste du Travail	11	48%	11	100%	10	91%
Bilan de santé	17	74%				
Total	23	100%	Sur le nombre de jeunes ayant suivis l'atelier en question			

Que vous a apporté votre passage dans le programme APRES Jeunes ?	Effectifs	%
Définir un projet professionnel	20	87%
Apprendre à chercher un emploi, une formation	22	96%
Faire un CV, une lettre de motivation	20	87%
Reprendre confiance	22	96%
Découvrir un nouveau métier	14	61%
Avoir une expérience professionnelle	21	91%
Préparer un entretien d'embauche	23	100%
Être aidé pour accéder à un travail, une formation	22	96%
Un accès à des soins	16	70%
Une aide pour trouver un logement	11	48%
Une aide aux transports	18	78%
Autre	4	17%
Total	23	100%

Le programme « A.P.R.E.S Jeunes » vous paraît-il jusqu'à présent adapté à vos besoins pour trouver un emploi ?	Effectifs	%
Oui	21	91%
Non	1	4%
Nsp	1	4%
Total	23	100%

Globalement, pensez-vous que votre participation au programme APRES Jeunes vous a été jusqu'à présent ...	Effectifs	%
Plutôt utile	22	96%
Ne sait pas	1	4%
Total	23	100%

Avez-vous des remarques complémentaires à faire sur le programme APRES Jeunes »	Effectifs	%
Oui	3	13%
Non	18	78%
nr	2	9%
Total	23	100%

Le programme « A.PR.E.S Jeunes » prévoit un suivi pendant six mois après la fin du stage ? Pensez-vous ...	Effectifs	%
Qu'il est vraiment nécessaire	19	83%
Qu'il pourrait ne pas exister	3	13%
nr	1	4%
Total	23	100%

Que pensez-vous de ce suivi de six mois ?	Effectifs	%
Il semble trop long	4	17%
Il semble trop court	2	9%
Il semble bien adapté	17	74%
Total	23	100%

C/ Le stage

Avez-vous effectué votre stage jusqu'au bout des 4 semaines	Effectifs	%
Oui	19	83%
Non	2	9%
nr	2	9%
Total	23	100%

Concernant votre stage, diriez-vous qu'il était	Effectifs	%
Difficile, pénible		
D'accord	4	17%
Pas d'accord	19	83%
Dangereux		
D'accord	4	17%
Pas d'accord	19	83%
Enrichissant d'un point de vu humain, vous aviez de bonnes relations avec vos collègues		
D'accord	20	87%
Pas d'accord	3	13%
En horaires décalés (nuit, 2x8, 3x8...)		
D'accord	7	30%
Pas d'accord	16	70%
Vous a permis d'apprendre de nouvelles choses		
D'accord	21	91%
Pas d'accord	2	9%
Vous n'avez pas eu assez de responsabilités		
D'accord	10	43%
Pas d'accord	13	57%
Vous a permis de reprendre confiance en vous		
D'accord	18	78%
Pas d'accord	5	22%
Le rythme de travail était trop soutenu		
D'accord	3	13%
Pas d'accord	20	87%
Ce travail était stressant		
D'accord	4	17%
Pas d'accord	19	83%
Intéressant		
D'accord	18	78%
Pas d'accord	5	22%
Ce travail est répétitif (au sens travail à la chaîne, en usine)		
D'accord	9	39%
Pas d'accord	14	61%
Valorisant		
D'accord	12	52%
Pas d'accord	10	43%
nr	1	4%
Contraignant vis-à-vis des obligations de votre aménagement de peine		
D'accord	6	26%
Pas d'accord	17	74%
Difficile concernant l'intégration dans une équipe, parmi les collègues		
D'accord	4	17%
Pas d'accord	19	83%
Total	23	100%

Le domaine d'activité dans lequel vous avez effectué votre stage correspondait-il à celui dans lequel vous souhaiteriez travailler ?	Effectifs	%
Pas du tout	2	9%
Plutôt	5	22%
Tout à fait	16	70%
Total	23	100%

Globalement, êtes-vous satisfait du stage ?	Effectifs	%
Plutôt satisfait	8	35%
Très satisfait	15	65%
Total	23	100%

Quel est le poste que vous avez occupé pendant le stage ?	Effectifs	%
AGENT D'ENTRETIEN	1	5%
AGENT D'ENTRETIEN, MÉCANICIEN	1	5%
AIDE EN TANT QUE PLAQUISTE	1	5%
AIDE MAÇON	1	5%
BOULANGER	1	5%
CARISTE	1	5%
CONDITIONNEMENT	1	5%
EMPLOYÉ LIBRE SERVICE LIQUIDE	1	5%
EMPLOYÉ POLYVALENT	1	5%
LIVREUR	1	5%
MANOEUVRE DANS LE BATIMENT	1	5%
MAÇON, OUVRIER POLYVALENT, MANOEUVRE	1	5%
MENUISERIE FABRICATION ET POSEUR	1	5%
MÉCANICIEN AUTOMOBILE	1	5%
OUVRIER POLYVALENT DU BÂTIMENT	1	5%
PEINTRE EN BATIMENT	2	11%
PLOMBIER	1	5%
PRÉPARATEUR DE COMMANDES	1	5%
Total	19	100%

Point du vue sur vous-même	Effectifs	%
Je suis une personne de valeur au moins autant qu'un autre		
Plutôt d'accord	21	91%
Pas d'opinion	2	9%
Il y a des moments où je me sens bon à rien		
Plutôt d'accord	5	22%
Plutôt pas d'accord	14	61%
Pas d'opinion	4	17%
J'ai un certain nombre de qualités		
Plutôt d'accord	21	91%
Plutôt pas d'accord	1	4%
Pas d'opinion	1	4%
En général, j'ai l'impression d'accumuler les échecs		
Plutôt d'accord	10	43%
Plutôt pas d'accord	10	43%
Pas d'opinion	3	13%
Je suis capable, autant qu'un autre, de mener à bien mes objectifs		
Plutôt d'accord	21	91%
Pas d'opinion	2	9%
J'ai fait peu de choses dont je puisse être vraiment fier		
Plutôt d'accord	12	52%
Plutôt pas d'accord	8	35%
Pas d'opinion	3	13%
J'ai plutôt une attitude positive à l'égard de moi-même		
Plutôt d'accord	14	61%
Plutôt pas d'accord	4	17%
Pas d'opinion	4	17%
nr	1	4%
Je me sens parfois inutile		
Plutôt d'accord	8	35%
Plutôt pas d'accord	13	57%
Pas d'opinion	2	9%
En général, je suis plutôt satisfait de moi-même		
Plutôt d'accord	17	74%
Plutôt pas d'accord	3	13%
Pas d'opinion	3	13%
Je pense que je devrais avoir plus de respect pour moi-même		
Plutôt d'accord	12	52%
Plutôt pas d'accord	9	39%
Pas d'opinion	2	9%
Total	23	100%

Point de vue sur le travail	Effectifs	%
On est efficace quand on travaille en équipe		
Plutôt d'accord	22	96%
Plutôt pas d'accord	1	4%
Le salaire est un élément déterminant dans le choix d'un travail		
Plutôt d'accord	16	70%
Plutôt pas d'accord	5	22%
Pas d'opinion	2	9%
Mieux vaut avoir un travail peu intéressant et qui laisse du temps pour les loisirs		
Plutôt d'accord	9	39%
Plutôt pas d'accord	13	57%
Pas d'opinion	1	4%
Les principales motivations dans la vie viennent du travail		
Plutôt d'accord	18	78%
Plutôt pas d'accord	3	13%
Pas d'opinion	2	9%
L'autorité est nécessaire pour que le travail avance		
Plutôt d'accord	16	70%
Plutôt pas d'accord	3	13%
Pas d'opinion	3	13%
Nr	1	4%
Le travail devient vite routinier, on ne peut rien y faire		
Plutôt d'accord	13	57%
Plutôt pas d'accord	5	22%
Pas d'opinion	5	22%
Chacun doit faire son travail selon ses capacités sans chercher à faire plus que ce qu'il peut		
Plutôt d'accord	12	52%
Plutôt pas d'accord	9	39%
Pas d'opinion	1	4%
Nr	1	4%
Mieux vaut avoir la sécurité de l'emploi et un petit salaire plutôt que l'inverse		
Plutôt d'accord	15	65%
Plutôt pas d'accord	6	26%
Pas d'opinion	2	9%
Le travail est une activité épanouissante		
Plutôt d'accord	12	52%
Plutôt pas d'accord	4	17%
Pas d'opinion	7	30%
Il est préférable de travailler seul le plus souvent possible		
Plutôt d'accord	10	43%
Plutôt pas d'accord	8	35%
Pas d'opinion	5	22%
Total	23	100%

D/ Le parcours professionnel

Quelle phrase décrit le mieux votre situation vis-à-vis de l'emploi	Effectifs	%
Vous êtes en emploi	3	13%
Vous êtes au chômage, à la recherche d'u	17	74%
Vous êtes en études, en formation	3	13%
Total	23	100%

Si en emploi, l'entreprise pour laquelle vous travaillez, est elle celle dans laquelle vous avez fait votre stage de 4 semaines ?	Effectifs	%
Oui	1	33%
Non	2	67%
Total	3	100%

Si vous travaillez actuellement, est-ce que	Effectifs	%
Vous faites une ou des missions d'intérim	1	33%
Vous faites un stage	1	33%
Vous avez un CDI	1	33%
Total	3	100%

Si vous travaillez êtes-vous :	Effectifs	%
Toujours en temps complet	1	33%
nr	2	67%
Total	3	100%

Depuis la dernière fois que vous avez répondu au questionnaire, vous est-il arrivé d'utiliser les moyens suivants pour chercher un emploi ?	Effectifs	%
Inscription à l'ANPE (ou pôle emploi)	21	91%
Annonces, stages ou conseils de l'ANPE (ou Pôle Emploi)	15	65%
Annonces, stages ou conseils de la mission locale	12	52%
Inscription dans une ou des entreprises d'intérim	15	65%
Candidatures spontanées (en allant vous présenter ou déposer un CV directement dans une entreprise)	17	74%
Vous avez fait appel à votre entourage (famille, amis, voisins)	7	30%
Inscription sur des sites d'emploi en ligne	10	43%
Aide d'un autre professionnel de la recherche	5	22%
Autres démarches	3	13%
Total	23	100%

E/ Les attentes

Globalement, comment envisagez-vous l'avenir dans les prochains mois ? Vous êtes	Effectifs	%
Très inquiet	2	9%
Plutôt inquiet	7	30%
Plutôt confiant	7	30%
Très confiant	3	13%
Vous ne savez pas	4	17%
Total	23	100%

Comment envisagez-vous les six prochains mois sur le plan professionnel ?	Effectifs	%
Ça sera une période très difficile	3	13%
Ça sera une période assez difficile	10	43%
Ça sera une période assez facile	6	26%
Ça sera une période très facile	1	4%
Vous ne savez pas	3	13%
Total	23	100%

Avez-vous actuellement des projets professionnels ?	Effectifs	%
Oui, j'ai un projet professionnel précis	13	57%
Oui, mais mes projets sont peu précis	3	13%
Non, j'hésite entre plusieurs projets	3	13%
Non, je n'ai pas vraiment de projet	2	9%
Non, j'ai déjà un emploi	1	4%
nr	1	4%
Total	23	100%

Si oui, lequel	Effectifs	%
boulangier	1	8%
mécanicien	2	15%
peintre en bâtiment	2	15%
plaquiste	1	8%
plâtrier plaquiste	1	8%
plombier	1	8%
quitter le nord	1	8%
travailler avoir un salaire	1	8%
travailler dans la menuiserie	1	8%
un contrat pro vente	1	8%
une promesse d'embauche mais du boulot de suite	1	8%
Total	13	100%

Actuellement, que pensez-vous faire en premier ?	Effectifs	%
Suivre une formation	5	22%
Chercher un emploi	8	35%
Travailler tout de suite	7	30%
Vous ne savez pas	2	9%
Non concerné car déjà en emploi ou en formation	1	4%
Total	23	100%

Pensez-vous que vous pourrez retravailler dans une des entreprises où vous avez déjà travaillé ?	Effectifs	%
Oui sans doute	9	39%
Oui, peut-être	6	26%
Non, certainement pas	2	9%
Vous ne savez pas	3	13%
Vous n'avez jamais travaillé	2	9%
Travaille actuellement	1	4%
Total	23	100%

Parmi tous ces domaines, quels sont ceux où vous envisager de travailler ?	Effectifs	%
Hôtellerie, restauration, métiers de l'alimentation, tourisme	4	17%
Bâtiment, travaux publics, Électricité	13	57%
Travail du bois, ameublement	9	39%
Mécanique, électromécanique	7	30%
Nettoyage	7	30%
Transport, manutention, magasinage	7	30%
Gardiennage, sécurité	4	17%
Commerce, vente	5	22%
Comptabilité-gestion, secrétariat, bureautique	2	9%
Sanitaire et social	4	17%
Autre domaine	2	9%
Total	23	100%

Actuellement, souhaitez-vous une aide dans les domaines suivants ?	Effectifs	%
Une ou des formations pour acquérir un diplôme, une qualification	14	61%
Une aide pour chercher un emploi	17	74%
L'accès à des contrats aidés (contrat où l'employeur reçoit une aide pour payer le salarié ou les charges, ex CAE, CIE, CI-RMA)	12	52%
L'accès à un CIVIS (contrat d'insertion dans la sociale)	16	70%
L'accès à des soins, des aides pour vous soigner	8	35%
Des aides pour trouver un logement	14	61%
Des aides pour passer le permis	16	70%
Des aides pour le transport (abonnements, frais de transport)	14	61%
L'accès à des activités sportives et culturelles	10	43%
Aide dans un autre domaine	1	4%
Total	23	100%

A decorative graphic on the left side of the page consists of several colored squares and dashed boxes. From top to bottom, there is a dashed orange square, a solid purple square, a dashed purple square, a solid green square, a dashed green square, a solid orange square, a solid purple square, a dashed purple square, a solid orange square, a dashed orange square, a solid green square, and a dashed green square.

Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et de la Vie Associative
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative

Mission d'animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

95, avenue de France 75 650 Paris Cedex 13

Téléphone : 01 40 45 93 22

<http://www.experimentationsociale.fr>